

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

D

PR

EXTRAIT

DE L'ABRÉGÉ

D'HISTOIRE DU CANADA

ET DES AUTRES

PROVINCES DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

PAR LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

QUÉBEC:

ELZÉAR VINCENT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

18, Rue et Faubourg St. Jean.

—
1872.

1872
(7)

ENREGISTRÉ, conformément à l'Acte du Parlement du Canada,
en l'année mil huit cent soixante-douze, par ÉPHREM GAGNON, au
bureau du ministre de l'Agriculture.

42405

d
d
te
sc
d
n
d
si

cc
r
n
e
à
à
t.
b
re

c
j
q
L

PREFACE.

Le petit ouvrage que nous publions aujourd'hui n'a d'autre but que de faciliter aux commençants l'étude de notre Histoire nationale, si importante et si intéressante tout à la fois. En le rédigeant, nous nous sommes sans cesse souvenus que ceux à qui nous le destinons tout particulièrement, sont encore bien jeunes, et nous nous sommes efforcés, en conséquence, d'être toujours simples, exacts, clairs et précis. Puisse-nous y être parvenus!

Dans la multitude de faits que nous avons à raconter ou à signaler, il se peut que nous en ayons négligé quelques-uns d'une assez grande importance; mais nous croyons n'avoir rien omis d'essentiel. On comprend facilement d'ailleurs, que, nous adressant à de jeunes enfants, nous étions rigoureusement tenus à nous renfermer dans un cadre fort restreint. L'abrégé d'Histoire du Canada que nous ferons paraître bientôt, comblera les lacunes forcées qui peuvent se rencontrer dans cet extrait.

La méthode catéchistique offre des avantages incalculables, qu'essaient de nier ceux-là seuls qui n'ont jamais enseigné, ou qui ne visent dans leurs critiques, qu'à faire montre d'une excentrique originalité; aussi

l'avons-nous suivie, autant pour nous rendre aux désirs qui nous ont été souvent exprimés à ce sujet par des hommes versés dans l'enseignement, que pour obéir à notre expérience personnelle et à nos convictions pédagogiques.

On a dit, avec raison, que la géographie et la chronologie sont les deux yeux de l'histoire : voilà pourquoi nous nous sommes fait un devoir de multiplier les dates importantes et de les reviser avec soin. Quant à la géographie, nous nous permettrons de conseiller aux maîtres qui voudront bien se servir de cet abrégé, de faire toujours correspondre la démonstration sur la carte avec la récitation des faits : le succès dans l'enseignement de l'histoire n'est qu'à ce prix.

HISTOIRE DU CANADA

ET

DES AUTRES PROVINCES BRITANNIQUES

DE

L'AMÉRIQUE DU NORD.

INTRODUCTION.

*Premiers voyages, principales découvertes et conquêtes
en Amérique.*

D. Par qui l'Amérique fut-elle découverte ?

R. L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, génois.

D. Quel but Colomb se proposait-il particulièrement dans son entreprise ?

R. Colomb était mû surtout par le désir de sauver une multitude d'âmes, en leur portant la vérité.

D. Où et quand s'embarqua-t-il pour la découverte du Nouveau-Monde ?

R. A Palos, petite ville et port d'Espagne, le 3 août 1492.

D. Quelle fut la première terre qu'il découvrit ?

R. Le 12 octobre 1492, après soixante-cinq jours de navigation, il aborda dans une des îles Lucayes, qu'il nomma Saint-Sauveur.

D. Que trouvèrent les Espagnols, à leur arrivée dans cette île ?

R. Ils trouvèrent la rive bordée de sauvages, manifestant le plus profond étonnement.

D. Quelle principale découverte Colomb fit-il ensuite ?

R. Il découvrit ensuite les îles de Cuba et de Saint-Domingue ou Haïti.

D. Quel nom général reçurent les îles qu'il venait de découvrir ?

R. Ces îles furent appelées Indes Occidentales.

D. Que fit-il, après avoir pris possession de Saint-Domingue ?

R. Il mit à la voile pour le retour ; et, le 15 Mars 1493, il rentra à Palos, d'où il était parti.

D. Comment fut-il reçu à Palos ?

R. Il y fut reçu au milieu des transports de joie de la population.

D. Comment le reçurent le roi et la reine d'Espagne, qui étaient alors à Barcelone ?

R. Transportés d'admiration, ils le reçurent avec la plus grande distinction dans une audience publique, le firent asseoir en leur présence, et le comblèrent d'honneurs.

D. Combien de voyages Colomb fit-il encore au Nouveau-Monde ?

R. Il y fit encore trois voyages, durant lesquels il visita un grand nombre d'îles des Indes Occidentales, nommées aujourd'hui les Antilles.

D. Quelle fut sa principale découverte dans son troisième voyage, en 1498 ?

R. Il découvrit l'Amérique Méridionale et en explora la côte, depuis l'embouchure de l'Orénoque jusqu'à Caracas.

D. Jusqu'où alla-t-il dans son quatrième et dernier voyage, en 1502 ?

R. Il poussa jusqu'au golfe de Darien.

D. Où mourut Colomb ?

R. A Valladolid, en 1506, dans la soixante-sixième année de son âge, accablé d'infirmités et de chagrins.

D. Quels célèbres navigateurs marchèrent immédiatement sur les traces de Colomb ?

R. Les premiers furent le vénitien Jean Cabot et son fils Sébastien.

D. Quelles découvertes firent-ils ?

R. Ils découvrirent Terre-Neuve et le Labrador, en 1497, un an avant que Colomb touchât l'Amérique Méridionale.

D. Qui est-ce qui donna son nom au Nouveau-Monde ?

R. Ce fut Améric Vespuce, navigateur florentin.

D. Quelles découvertes furent faites, en l'année 1500 ?

R. En 1500, Vincent Pinzon de Palos découvrit le Brésil et le fleuve des Amazones ; et Gaspard Corté-
réal, navigateur portugais, pénétra dans l'intérieur du
golfe Saint-Laurent.

D. Quels furent les premiers navigateurs qui vin-
rent sur les bancs de Terre-Neuve ?

R. Ce furent les Basques et les Bretons.

D. Que fit Fernand Cortez, capitaine espagnol, en
1518 ?

R. A la tête d'une flotte de 10 vaisseaux portant
600 Espagnols, 18 chevaux et quelques pièces de
campagne, il aborda au Mexique, et en fit la conquête.

D. Qu'était alors le Mexique ?

R. Le Mexique formait alors un vaste empire dont
le souverain se nommait Montézuma.

D. Où était situé cet empire ?

R. Au sud-ouest de l'Amérique du Nord.

D. Quelle découverte fit le célèbre navigateur por-
tugais, Magellan, en 1520 ?

R. Il découvrit le détroit qui porte son nom, entre
l'Amérique Méridionale et la Terre-de-Feu, et entra
dans l'Océan Pacifique.

D. Quelles furent les premières expéditions entre-
prises au nom du roi de France ?

R. Ce furent celles du florentin Jean Vêrazzini, qui
était au service de François I (1524.)

D. Quelle autre expédition fut entreprise, peu après
la conquête du Mexique ?

R. Une expédition semblable à cette dernière,
contre le riche et puissant empire du Pérou, dans
l'Amérique Méridionale 1531.

D. Qui commandait cette expédition ?

R. François Pizarre.

D. Qu'obtint-il de Charles-Quint ?

R. Il obtint le titre de vice-roi des contrées qu'il
avait découvertes, et quelques troupes pour lui aider
à en faire la conquête.

D. Quelle fut la conduite de Pizarre ?

R. Il envoya une ambassade à l'incas Atabalipa, et résolut de suivre l'exemple de Cortez, c'est-à-dire de sacrifier au succès la bonne foi et la loyauté.

D. Qu'arriva-t-il presque aussitôt après la conquête du Pérou ?

R. La dissension se mit parmi les conquérants, et de violentes contentions s'ensuivirent.

D. Quelle fut la fin de Pizarre ?

R. Il fut assassiné (1541).

D. Où en étaient les empires du Mexique et du Pérou, à l'époque de leur invasion par les Espagnols ?

R. Ces deux Etats avaient fait des progrès considérables dans la civilisation.

CANADA.

PREMIÈRE PARTIE.

· DOMINATION FRANÇAISE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DE L'ARRIVÉE DE JACQUES-CARTIER AU CANADA, A LA
FONDATION DE QUÉBEC (1534-1608).

CHAPITRE PREMIER.

*De l'arrivée de Jacques-Cartier au Canada, à la
nomination de M. de Roberval, comme-
vice-roi (1534-1541).*

D. Qu'est-ce que le Canada ?

R. Le Canada forme une vaste région située au nord-est de l'Amérique septentrionale.

D. Par qui ce pays était-il habité, à l'époque où il fut découvert par les Européens ?

R. Quand le Canada fut découvert par les Européens, il était habité, sur plusieurs points, par quelques tribus de sauvages, connus sous le nom d'Indiens.

D. Qui est-ce qui pénétra le premier dans l'intérieur du Canada ?

R. Ce fut Jacques-Cartier, habile navigateur de Saint-Malo.

D. Le Canada était-il déjà connu ?

R. Le Canada était connu des Français, avant que Cartier y pénétrât.

D. Pourquoi la France n'avait-elle pas poursuivi ses découvertes commencées par Verrazzini ?

R. A cause de la guerre qu'elle avait alors à soutenir contre l'Espagne.

D. Quelle résolution François I, roi de France, prit-il, en apprenant le succès des Espagnols et des Portugais dans le Nouveau-Monde ?

R. Il résolut d'y établir aussi des colonies.

D. Où et quand s'embarqua Cartier, pour son premier voyage en Canada ?

R. Au port de Saint-Malo, sur les côtes de la Bretagne, le 20 avril 1534.

D. Quand Cartier pénétra-t-il dans le golfe du fleuve appelé ensuite Saint-Laurent ?

R. Le 9 juin de la même année ; il le parcourut, tant du côté du sud que du côté du nord.

D. Où alla-t-il ensuite ?

R. Il fit voile vers le sud, et entra, le 3 juillet, dans une baie fort profonde, où il souffrit beaucoup du chaud ; c'est pourquoi il la nomma *Baie des Chaleurs*.

D. Quel jour Cartier mit-il à la voile pour son retour en France ?

R. Le jour de l'Assomption, après avoir assisté à la sainte messe avec tous les siens ; et, le 5 septembre, ils arrivèrent au port de Saint-Malo, d'où ils étaient partis.

D. Quel effet produisit le rapport de Cartier sur le roi François I ?

R. Le roi fut si satisfait du rapport de Cartier que l'année suivante, 1535, il lui donna une commission plus ample que la première, et lui fournit un armement plus considérable.

D. De combien de vaisseaux se composait cet armement ?

R. De trois vaisseaux : l'un d'environ cent-vingt tonneaux, appelé la *Grande Hermine* ; un autre de soixante, appelé la *Petite Hermine* ; et le troisième nommé l'*Émerillon*, de quarante tonneaux.

D. Quel jour cette expédition mit-elle à la voile ?

R. Le 19 mai 1535.

D. Que lui arriva-t-il, le 1er août ?

R. Une tempête l'obligea de s'abriter dans un port situé à l'entrée du golfe, appelé jusqu'alors golfe du Canada.

D. Où alla-t-il ensuite ?

R. Le 10 du même mois, fête de St. Laurent, il rentra dans le golfe qu'il nomma du nom de ce saint.

D. Où Cartier se trouvait-il le 15 août ?

R. Devant l'île d'Ascosti, qu'il nomma île de l'Assomption, à cause de la solennité de ce jour.

D. Que fit ensuite la flottille ?

R. Elle remonta le fleuve, mouilla auprès d'une île, qu'il nomma *île aux Coudres*, parce qu'il y trouva beaucoup de coudeurs.

D. Quelle autre île rencontra-t-il plus loin ?

R. Une île beaucoup plus grande (l'île d'Orléans), qu'il appela *île de Bacchus*, parce qu'il y trouva des vignes sauvages.

D. Que se proposait Cartier, en remontant le fleuve ?

R. Il se proposait de reconnaître le pays, et surtout d'aller à la bourgade d'Hochelaga, dont lui parlaient beaucoup deux sauvages qu'il avait auprès de lui.

D. Arrivé au bout de l'île d'Orléans, que fit-il ?

R. Ayant trouvé une petite rivière qui lui parut propre à servir de port à ses bâtiments, Cartier s'y arrêta et la nomma *rivière Sainte-Croix*, appelée depuis *rivière Saint-Charles*.

D. Quelle visite reçut-il, à son arrivée en cet endroit ?

R. Il reçut la visite de Donnacona, chef des sauvages d'une bourgade voisine, appelée Stadaconé.

D. Quand Cartier partit-il de Stadaconé pour Hochelaga ?

R. Il partit le 19 septembre, sur l'*Émérillon*, avec tous les hommes qui l'accompagnaient, cinquante mariniers et deux barques ou chaloupes.

D. Arrivé au lac appelé aujourd'hui lac St. Pierre, que dut-il faire ?

R. L'*Émérillon* ne pouvant avancer plus loin, Cartier arma ses deux barques, les chargea de vivres, et poursuivit ses découvertes.

D. Quand arriva-t-il à Hochelaga ?

R. Il y arriva le 2 octobre.

D. Que fit-il, le lendemain, qui était un dimanche ?

R. Ayant laissé huit matelots pour garder les barques, il partit, avec les gentilshommes et les autres

matelots, pour visiter Hochelaga, conduit par trois sauvages de cette bourgade.

D. Quelle description Cartier fit-il de cette bourgade ?

R. Il dit qu'elle était à peu près ronde, que trois enceintes de palissades y renfermaient environ cinquante cabanes, longues de plus de cinquante pas chacune et larges de quatorze ou quinze, toutes faites en forme de tonnelles.

D. Que firent Cartier et sa suite, après leur visite à Hochelaga ?

R. Craignant pour l'*Émérillon*, ils redescendirent le fleuve le jour même.

D. Arrivés au lac St. Pierre, où était l'*Émérillon*, que firent-ils ?

R. Ils descendirent aux Trois-Rivières.

D. Quand rentrèrent-ils dans le havre de Sainte-Croix ?

R. Ils y rentrèrent le 11 octobre.

D. A quelle épreuve Cartier et ses gens furent-ils soumis pendant l'hiver ?

R. Ils eurent beaucoup à souffrir, non-seulement des rigueurs de l'hiver, auquel ils n'étaient pas accoutumés, mais encore du scorbut, dont ils furent presque tous atteints.

D. Que fit Cartier, au printemps suivant ?

R. Le 6 mai, il repartit pour la France avec deux de ses vaisseaux, abandonnant le troisième, faute de bras pour le manœuvrer. Il arriva dans le port de Saint-Malo, le 16 juillet suivant.

D. Dans quel état trouva-t-il la France, à son retour ?

R. Il la trouva en guerre avec l'Espagne (1536).

CHAPITRE II.

De M. de Roberval, au marquis de la Rochè, second vice-roi (1541-1578).

D. Le calme ayant été rendu à la France, que fit François I ?

R. Ce prince ordonna une nouvelle expédition pour le Canada, et y envoya Jean François de la Roque,

sieur de Roberval, en qualité de lieutenant-général.

D. A qui fut confié le commandement de cette expédition ?

R. A Jacques Cartier, qui venait d'être nommé capitaine général et maître pilote des vaisseaux.

D. Quand Cartier mit-il à la voile ?

R. Le 23 mai 1541.

D. Quand arriva-t-il à Sainte-Croix ?

R. Il y arriva le 23 août suivant.

D. Que fit Cartier, voulant mettre ses navires en plus grande sûreté qu'au hâvre Sainte-Croix ?

R. Il remonta le fleuve jusqu'à la rivière du Cap-Rouge, lieu plus sûr pour les navires, et plus convenable pour les commencements d'un établissement.

D. Que fit-il des deux autres vaisseaux ?

R. Il les envoya en France, le 2 septembre, pour faire connaître au roi ce qui avait été commencé, et pour l'informer que Roberval n'était pas encore arrivé.

D. Que fit-il, après le départ des navires ?

R. Il fit apprêter deux barques et remonta une seconde fois à Hochelaga, pour examiner les sauts, afin d'être mieux en état d'aller plus avant au printemps suivant.

D. Quel attitude prit Cartier à son retour à Charlesbourg-Royal ?

R. Quelques signes d'hostilité, de la part des sauvages de Stadaconé, le déterminèrent à mettre les forts en bon ordre et à se tenir sur ses gardes.

D. Quelle détermination prit Cartier, à l'ouverture de la navigation ?

R. Les molestations des sauvages et les retards de M. de Roberval, qui ne paraissait pas encore, découragèrent les colons, et le forcèrent à se rembarquer pour la France.

D. Quelle rencontre fit Cartier, à l'île de Terre-Neuve ?

R. Il rencontra M. de Roberval, qui amenait trois gros navires, avec deux cents personnes, tant hommes que femmes, parmi lesquels quelques gentilshommes.

D. Quand le sieur de Roberval arriva-t-il devant Charlesbourg-Royal ?

R. Il y arriva au mois de juillet 1542.

D. A quelle épreuve fut bientôt soumise la petite colonie que venait d'amener M. de Roberval ?

R. Le scorbut se déclara parmi elle, et fit de si grands ravages, que cinquante personnes en moururent.

D. Quel ordre reçut Cartier, peu après son retour en France ?

R. François 1er, ne pouvant envoyer les secours demandés, chargea Cartier, paraît-il, d'entreprendre un quatrième voyage au Canada, pour ramener en France le sieur de Roberval et les débris de sa colonie.

D. Comment les Français trouvèrent-ils le Canada, lorsqu'ils en firent la découverte ?

R. Ils trouvèrent ce vaste pays partout couvert d'épaisses forêts.

D. Quelles nations habitaient alors le Canada ?

R. Diverses tribus sauvages, qui différaient peu entre elles par le caractère, les mœurs et les usages. Les principales étaient les Iroquois, les Hurons et les Algonquins.

CHAPITRE III.

Du marquis de la Roche, à la fondation de Québec (1578-1608).

D. Quel fut le second lieutenant-général et vice-roi du Canada ?

R. Le marquis de la Roche, seigneur Breton, qui reçut ses titres de Henri III, en 1578, lesquels furent confirmés par Henri IV, en 1598.

D. A qui passa la commission de M. de la Roche sur le Canada ?

R. A Pierre Chauvin capitaine de vaisseaux, qui obtint en même temps le privilège exclusif de la traite des pelleteries.

D. Qui succéda à M. Chauvin ?

R. Ce fut le commandeur de Chates, gouverneur de Dieppe, homme de beaucoup de mérite (1600).

D. Quels moyens prit-il pour fonder une colonie en Canada ?

R. Il forma une compagnie composée de gentils-hommes et de marchands.

D. A qui confia-t-il ses vaisseaux ?

R. Il les confia au sieur de Pontgravé, navigateur de Saint-Malo, chargé par le roi de continuer l'exploration du grand fleuve du Canada.

D. Quel personnage le commandeur de Chates associa-t-il au sieur de Pontgravé ?

R. Samuel de Champlain, gentilhomme de haute capacité et de grand mérite, né à Brouage, en Saintonge.

D. Quelle nouvelle Pontgravé et Champlain apprirent-ils, à leur retour à Honfleur ?

R. Ils apprirent la mort du commandeur de Chates, qui n'avait pu accompagner l'expédition.

D. Quel fut le successeur de M. de Chates ?

R. Ce fut Pierre du Gas, sieur de Monts, et gentilhomme calviniste.

D. Que fit M. de Monts, vers l'automne de 1605 ?

R. Il laissa le commandement à M. de Pontgravé, et passa en France.

DEUXIÈME ÉPOQUE

DE LA FONDATION DE QUÉBEC, A L'ÉTABLISSEMENT DU
CONSEIL SUPÉRIEUR (1608-1663)

CHAPITRE PREMIER.

De la fondation de Québec, à la formation de la Compagnie de Montmorency (1608-1621).

D. Qu'est-ce que M. de Monts obtint de Henri IV, d'après l'avis de Champlain ?

R. Il obtint le privilège exclusif de la traite des pelleteries, pendant un an, à commencer de janvier 1608.

D. Qui commandait les deux navires que M. de Monts envoya au Canada ?

R. L'un était commandé par Pontgravé, et l'autre par Champlain. Pontgravé s'arrêta à Tadoussac, et Champlain, destiné pour Québec, y arriva le 3 juillet.

D. Où Champlain débarqua-t-il ?

R. A la pointe appelée Kébec par les sauvages.

D. Que fit-il, au printemps de 1609, dans la vue de connaître le pays ?

R. Il suivit un parti d'Algonquins et de Hurons qui allaient porter la guerre chez les Iroquois.

D. Pendant que Champlain fondait la colonie de Québec, que faisait M. de Monts, resté à Paris ?

R. M. de Monts était en butte à la jalousie des marchands Bretons, Basques, Normands, etc., qui firent tant, que, pour la seconde fois, sa commission fut révoquée.

D. Que fit Champlain, en apprenant cette nouvelle ?

R. Il repassa en France, en compagnie de Pontgravé, pour savoir à qui appartenait l'habitation de Québec, construite aux frais communs de M. de Monts et de ses associés.

D. A qui Champlain laissa-t-il le gouvernement de la colonie ?

R. Au capitaine Pierre Chauvin.

D. Comment Champlain fut-il reçu de Henri IV ?

R. Il en fut reçu très-favorablement.

D. Que fit la compagnie de M. de Monts, ne voulant pas abandonner l'établissement de Québec ?

R. Elle fit armer deux navires, dont elle remit le commandement à Pontgravé et à Champlain, qui mouillèrent à Tadoussac, le 26 mai 1610.

D. Dans quel état Champlain retrouva-t-il sa petite colonie de Québec ?

R. Il la retrouva pleine de santé.

D. En quelle année, les Jésuites arrivèrent-ils en Acadie ?

R. En 1611, le 12 juin, les Pères Masse et Biart arrivèrent à Port-Royal, pour apprendre la langue des naturels du pays, et leur prêcher l'Évangile.

D. Que fit Champlain, ayant appris la mort tragique de Henri IV ?

R. Il repassa immédiatement en France, laissant le commandement au sieur Duparc.

D. Que firent M. de Monts et ses associés, au printemps de 1611?

R. Voulant faire un dernier effort pour maintenir leur privilège, ils armèrent quelques vaisseaux; et Champlain, ainsi que Pontgravé, repartit pour Québec.

D. Quel projet conçut Champlain, à son retour à Québec?

R. Il conçut celui de bâtir un fort au-dessous du saut St. Louis, pour assurer ses découvertes et protéger le commerce.

D. Où alla-t-il ensuite?

R. Il rejoignit Pontgravé, qui était descendu à Tadoussac, et s'embarqua pour la France, le 11 août, sur un navire de La Rochelle, où il arriva, le 10 septembre 1611.

D. Quelle fut l'occupation de Champlain, à son retour en France?

R. A son retour en France, Champlain s'occupa de chercher un protecteur capable de soutenir à la cour les intérêts de sa colonie.

D. A qui s'adressa-t-il alors?

R. A Charles de Bourbon, comte de Soissons, qui, par zèle pour la Religion, accepta l'offre qu'on lui faisait.

D. Qui succéda à Charles de Bourbon, mort quelques semaines après sa nomination?

R. Ce fut son neveu, le prince Henri de Condé, qui consentit à accepter sa place.

D. Quand Champlain fut-il de retour à Québec?

R. Le 7 mai 1613, après une absence de près de deux ans.

D. Où se rendit-il, peu après son arrivée à Québec?

R. Il se rendit au saut St. Louis, où il espérait rencontrer les sauvages de l'ouest.

D. Que fit-il ensuite, désirant explorer les pays de l'ouest?

R. Il résolut de remonter l'Outaouais, ou grande

rière des Algonquins, et pénétra jusque vers ses sources.

D. De retour au saut St. Louis, quelle résolution y prit-il ?

R. Convaincu qu'il n'avait rien à faire dans le pays pendant l'hiver, il se résolut d'aller en France, où sa présence pouvait être utile aux intérêts de la colonie ; et, le 26 août, il s'embarqua à Tadoussac pour Saint-Malo.

D. Que fit Champlain, à son retour en France ?

R. Il se rendit à Fontainebleau, où étaient alors le Roi et le prince de Condé. Leur ayant rendu compte de son voyage, il leur fit agréer son projet d'une bonne et puissante compagnie dont les ressources permettraient de poursuivre et d'améliorer les entreprises déjà commencées.

D. Que fit-il, après la formation de la compagnie dite de Rouen ?

R. Il songea à mettre à exécution le projet qu'il avait formé depuis longtemps, de conduire avec lui des missionnaires, pour raviver et soutenir la foi des Français, ainsi que pour prêcher les vérités de l'Évangile aux nations infidèles de l'Amérique.

D. Quand M. de Champlain repartit-il pour la Nouvelle-France ?

R. Le 24 avril 1615, il repartit de Honfleur, emmenant avec lui quatre Pères Récollets.

D. Quel Père s'arrêta à Québec ?

R. Le Père Jean Dolbeau.

D. Où allèrent les autres Pères ?

R. Impatients d'exercer leur zèle pour le salut des sauvages, les Pères Jamay et Le Caron se rendirent au saut Saint-Louis.

D. Que fit Champlain, peu de temps après son arrivée à Québec ?

R. Il partit pour le saut Saint-Louis, où il trouva des Hurons qui l'engagèrent dans une nouvelle expédition contre les Iroquois.

D. Quel fut le résultat de cette expédition ?

R. M. de Champlain ayant été grièvement blessé, les Hurons se retirèrent avec honte et avec perte.

D. A quoi M. de Champlain dut-il ensuite se résoudre ?

R. Il dut ensuite se résoudre à passer l'hiver au milieu de ces barbares.

D. Que fit-il à l'ouverture de la navigation ?

R. Il partit pour Québec, où il arriva le 11 juillet 1616.

D. Demeura-t-il longtemps à Québec ?

R. Non, il en partit le 20 juillet, accompagné des Pères Jamay et Le Caron, pour aller prendre le vaisseau de Pontgravé à Tadoussac. Ayant mis à la voile le 3 août, il arriva à Honfleur, le 10 septembre 1616.

D. Quand Champlain repartit-il pour le Canada ?

R. Au printemps de 1617, pendant que les associés étaient en querelle.

D. Que fit-il l'automne de la même année ?

R. Il retourna en France, accompagné du Père Jean Dolbeau, pour tâcher d'éclairer les principaux associés de la compagnie sur leurs véritables intérêts.

D. Que faisait-il en France ?

R. Il y employait tout son crédit et celui de ses amis, pour obtenir de la compagnie des secours plus abondants.

D. Que tenta la compagnie, pendant que Champlain était en France ?

R. Trouvant en lui un censeur incommode, elle essaya de lui enlever le commandement de la colonie.

D. Que firent les Récollets de Québec, au printemps de 1620 ?

R. Ils jetèrent les fondements de leur couvent de Notre-Dame-des-Anges.

D. Que fit le prince de Condé, en 1620, touchant sa vice-royauté de la Nouvelle-France ?

R. Il la céda au duc de Montmorency, amiral de France, lequel nomma Champlain son lieutenant-général dans la Nouvelle-France.

D. Quand Champlain repassa-t-il en Canada pour y jeter les bases d'une vraie colonie ?

R. Champlain repartit de France au printemps de 1620, et arriva à Québec vers le commencement de juillet de la même année.

CHAPITRE II.

De la formation de la Compagnie de Montmorency, à la restitution à la France du Canada et de l'Acadie (1621-1632).

D. Que fit le duc de Montmorency, en 1621, sur de nouvelles plaintes portées contre la compagnie de Rouen?

R. Il en établit une autre pour faire opposition à celle de Rouen, dans l'espérance que cette nouvelle compagnie serait plus fidèle aux engagements qu'elle prit à son tour.

D. Quelle résolution dut prendre Champlain, ayant à se plaindre des deux compagnies?

R. Il résolut de s'adresser au roi lui-même.

D. Qui choisit-il pour cette fin, sa présence étant nécessaire à Québec?

R. Il choisit le Père George Le Baillif, récollet, venu en 1620.

D. Quel fut le résultat de la mission du Père Le Baillif?

R. Ce fut d'obtenir, entre autres choses, un arrêt du conseil d'état qui réunissait les deux compagnies en une seule, et qui accordait à la compagnie de Montmorency le privilège de la traite.

D. Quelle mesure prit Champlain, dans l'automne de 1621?

R. Il renvoya en France deux familles qui n'avaient encore rien fait sur leurs terres, bien qu'elles fussent dans le pays depuis plus de deux ans.

D. Que fit-il pendant l'hiver de 1621-22?

R. Il conclut de nouvelles alliances avec quelques tribus sauvages.

D. Que firent les Iroquois à cette nouvelle?

R. Ils se mirent en campagne, après s'être divisés

en plusieurs partis : l'un attaqua les Français au sant Saint-Louis ; l'autre se rendit à Québec, où il attaqua l'établissement des Récollets. †

D. Quels nouveaux ouvriers apostoliques arrivèrent à Québec, en 1623 ?

R. Le Père Nicolas Viel et le Frère Gabriel Sagard, premier historien des missions huronnes.

D. Par quel événement fut marquée, à Québec, l'année 1624 ?

R. Par une solennité religieuse, célébrée en exécution d'un vœu fait en l'honneur de Saint Joseph qui, dans cette occasion, fut choisi pour premier patron de la Nouvelle-France.

D. Quelle détermination prit Champlain, voyant que la compagnie, non contente de laisser le pays sans défense, négligeait encore de pourvoir Québec des vivres nécessaires ?

R. Il se détermina à reconduire sa famille en France.

D. Quand partit-il de Québec ?

R. Le 15 août 1624, après avoir instamment recommandé, non-seulement les travaux de l'habitation, mais encore ceux du fort Saint-Louis.

D. A qui laissa-t-il le commandement, en son absence ?

R. Au sieur Émeri de Caën, qui était en même temps principal commis de la colonie.

D. Que fit le duc de Montmorency, fatigué des querelles continuelles entre les deux partis de la Compagnie du Canada ?

R. Il céda sa vice-royauté au duc de Ventadour.

D. Quels furent les premiers Jésuites qui arrivèrent au Canada ?

R. Ce furent les Pères Charles Lalemant, Jean de Brebœuf, Edmond Masse, et deux Frères coadjuteurs.

D. Que fit Champlain, à la nouvelle que de Caën inquiétait les Catholiques de Québec, jusqu'à vouloir les obliger d'assister aux prières des Huguenots ?

R. De concert avec le Père J. Le Caron, il porta

des plaintes au roi. Le sieur de la Ralde fut alors nommé pour remplacer le sieur de Caën.

D. Dans quel état Champlain trouva-t-il la colonie, à son retour à Québec, en 1626 ?

R. Il trouva l'habitation et le fort Saint-Louis dans l'état où il les avait laissés deux ans auparavant.

D. Que fit-il alors ?

R. Il fit achever le magasin et construire un fort spacieux.

D. Quelle résolution prirent le roi Louis XIII et son ministre, le cardinal de Richelieu, en apprenant que la compagnie ne remplissait pas ses engagements ?

R. Ils résolurent de la supprimer et d'en former une nouvelle qui donnât enfin naissance à une colonie française catholique, selon le dessein de François Ier.

D. Quand fut formée la nouvelle compagnie connue sous le nom de Compagnie des Cent-Associés, ou de la Nouvelle-France ?

R. Le 29 avril 1627.

D. A quoi s'obligea la nouvelle compagnie ?

R. A faire passer deux ou trois cents hommes dans la Nouvelle-France, dès l'année 1628, et à continuer d'en envoyer annuellement, afin qu'au bout de quinze ans, la colonie renfermât au moins 4000 Français catholiques.

D. Qu'arriva-t-il presque aussitôt après la formation de cette compagnie, qui donnait de si belles espérances pour l'avenir de la colonie ?

R. La guerre fut déclarée entre la France et l'Angleterre.

D. Quel fut le résultat de cette guerre pour la colonie ?

R. L'Angleterre envoya une flotte de dix-huit vaisseaux, commandée par David Kertk, calviniste français, pour s'emparer de la Nouvelle-France.

D. De quelles places Kertk s'empara-t-il d'abord au commencement de l'année 1628 ?

R. De Port-Royal et de Tadoussac.

D. Que fit-il ensuite ?

R. Il envoya signifier à Champlain de lui livrer Québec ; mais sur le refus formel de celui-ci, il renonça au dessein de déloger les Français.

D. Quel parti prit alors Kertk, pour se dédommager de son insuccès ?

R. Il résolut de surprendre la flotille chargée de vivres que la nouvelle compagnie envoyait au secours de Québec ; en effet, l'ayant rencontrée, il l'obligea de se rendre, après six heures de combat.

D. Qu'arriva-t-il l'année suivante, 1629 ?

R. Une escadre anglaise commandée par les frères Kertk se présenta devant Québec, et M. de Champlain, n'ayant encore reçu aucun secours de France, dut capituler le 20 juillet.

D. Qu'apprit Champlain, à son arrivée en Angleterre, le 20 octobre 1629 ?

R. Il apprit que la paix avait été conclue entre la France et l'Angleterre, deux mois avant la prise de Québec.

D. Où se rendit Champlain ?

R. Il se rendit chez l'ambassadeur français, auquel il présenta un mémoire de ce qui s'était passé, et l'original de la capitulation de Québec.

CHAPITRE III.

De la restitution à la France, du Canada et de l'Acadie, à la formation de la Compagnie de Montréal (1632-1640).

D. Que fit le gouvernement français, peu après l'arrivée de Champlain à Paris, en 1629 ?

R. Il envoya en Angleterre demander la restitution du Canada et de l'Acadie.

D. Quel fut le résultat de cette démarche ?

R. Le 29 mars 1632, un traité entre les deux couronnes fut conclu à St Germain-en-Laye, en vertu duquel, le roi d'Angleterre promettait de restituer à sa majesté très-chrétienne, tous les lieux occupés par les Anglais dans la Nouvelle-France.

- D. Quand Québec fut-il remis aux Français ?
 R. Le 13 juillet 1632.
- D. Que fit la compagnie, en 1633, après être rentrée dans tous ses droits ?
 R. Connaissant le zèle et l'expérience de Champlain, elle lui confia de nouveau le gouvernement de la Nouvelle-France, avec des pouvoirs plus amples qu'auparavant.
- D. Quand Champlain fut-il de retour à Québec ?
 R. Le 23 mai 1633.
- D. Quel moyen prit Champlain afin d'ôter aux sauvages de l'ouest la pensée de descendre au-dessous de Québec pour y trafiquer avec les Anglais ?
 R. Il établit un poste de traite sur un îlot, auquel on donna le nom de Richelieu.
- D. Que fit encore Champlain, l'année suivante ?
 R. Il envoya le sieur de la Violette en établir un autre aux Trois-Rivières, à l'embouchure de la rivière qui portait alors ce même nom.
- D. Quelle faveur fut conférée à la petite colonie, vers la fin de 1635 ?
 R. La dotation d'un collège à Québec sous la direction des Révérends Pères Jésuites.
- D. Quel événement vint jeter le deuil dans la colonie ?
 R. Ce fut la mort de M. de Champlain.
- D. Quel fut le successeur de M. de Champlain dans le gouvernement de la colonie ?
 R. Ce fut M. de Montmagny, chevalier de Malte, qui, à une sincère piété, joignait un zèle et une fermeté rares.
- D. Quand arriva-t-il à Québec ?
 R. Il y arriva le 11 juin 1636.
- D. Qui avait remplacé M. de Champlain, en attendant l'arrivée de son successeur ?
 R. M. de Châteaufort.
- D. Qu'avaient fait les Iroquois au commencement de l'année 1636 ?
 R. Ils avaient paru en armes au milieu du pays

des Hurons, qui les repoussèrent avec l'aide de quelques Français qui se trouvaient parmi eux.

D. Quel établissement fut alors fondé pour mettre les sauvages chrétiens et ceux qui se préparaient à le devenir, à l'abri des insultes des Iroquois et des rigueurs de la famine?

R. Ce fut la bourgade de Sillery près de Québec.

D. Quel fut le second fruit du zèle des Pères Jésuites dans la Nouvelle-France?

R. Ce fut l'établissement, à Québec, d'un hôpital pour y recevoir les malades, et celui d'une école pour l'instruction des jeunes filles.

D. A quelles religieuses furent confiés ces deux établissements?

R. Le premier fut confié aux religieuses Augustines, dites Hospitalières, et le second, aux Ursulines.

D. Quand ces religieuses arrivèrent-elles à Québec?

R. Elles y arrivèrent le 1er août 1639.

D. Que firent les Iroquois, en 1640?

R. Ils tombèrent inopinément sur une tribu éloignée et en firent un grand massacre.

CHAPITRE IV.

De la formation de la Compagnie de Montréal, à l'administration de M. de Lauson (1640-1650).

D. Quelle est l'association qui se forma en 1640, pour empêcher la colonie de périr?

R. Plusieurs personnes, tant ecclésiastiques que laïques, animées d'un zèle religieux, s'associèrent sous le nom de *Compagnie de Montréal*, pour le soutien de la religion catholique en Canada, et pour la conversion des sauvages.

D. Que se proposait cette société?

R. Cette société se proposait de former, dans l'île de Montréal, une bourgade française bien fortifiée, à l'abri de toute insulte, pour y recevoir les pauvres et les mettre en état de subsister de leur travail.

D. Quel gentilhomme offrit alors à la compagnie ses services pour cette belle œuvre ?

R. Ce fut M. de Maisonneuve, gentilhomme champenois, l'un des associés.

D. Que fit M. de Maisonneuve, au printemps de 1641 ?

R. Il s'embarqua à La Rochelle avec plusieurs familles, et arriva à Québec, à la fin d'août de la même année.

D. Que fit-il au printemps suivant ?

R. Il fit voile pour l'île de Montréal avec sa petite colonie, et y arriva le 17 mai.

D. Quel nom reçut la bourgade qui y fut fondée ?

R. Elle reçut le nom de *Ville-Marie*.

D. Comment la fortifia-t-on ?

R. On l'entoura d'une palissade de pieux.

D. Que fit le gouverneur général, pour empêcher les Iroquois de pénétrer dans la colonie ?

R. Il fit bâtir un fort à l'entrée de la rivière de Sorel.

D. Quel établissement vint ajouter à la prospérité de *Ville-Marie*, en 1644 ?

R. Ce fut la fondation d'un hôpital, due à la générosité de Madame de Bullion.

D. Que firent les Iroquois, cette même année 1644, en apprenant la formation de *Ville-Marie* ?

R. Excités par de perfides Hurons, ils résolurent d'aller l'attaquer.

D. Quelle fut l'issue de leur attaque ?

R. Trois Montréalais furent tués et trois autres faits prisonniers ; mais M. de Maisonneuve, qui commandait, tua de sa main le chef des Iroquois.

D. Qu'arriva-t-il alors à deux missionnaires, les Pères Jogues et Bressani ?

R. Ils tombèrent entre les mains des Iroquois, qui les maltraitèrent horriblement.

D. Quelles nouvelles reçut-on, vers le même temps, du pays des Hurons ?

R. On apprît que les Iroquois y détruisaient par le

feu des bourgades entières, et en massacraient tous les habitants.

D. Que manda M. de Champflour, gouverneur des Trois-Rivières, à M. de Montmagny, peu après la prise du Père Bressani ?

R. Il manda que des Hurons venaient d'arriver dans son poste avec trois prisonniers Iroquois.

D. Que fit M. de Montmagny ?

R. Profitant de la conjoncture, il se rendit aux Trois-Rivières et invita les Iroquois, les Hurons et les Algonquins à une assemblée générale, pour y traiter de la paix.

D. Quel fut le résultat de cette assemblée ?

R. La paix y fut conclue.

D. Quelle fut la fin du Père Jogues ?

R. Le 17 octobre 1646, comme il entrait dans la cabane d'un huron, un iroquois, qui s'y trouvait caché, lui fendit la tête d'un coup de hache.

D. Que firent les Iroquois, en 1647 ?

R. Divisés en petites bandes, ils se mirent en campagne : ils brûlèrent le fort Richelieu et allèrent surprendre les Algonquins qui, comptant sur la paix, avaient quitté les Trois-Rivières et s'étaient dispersés pour faire la chasse.

D. Qui succéda à M. de Montmagny ?

R. Ce fut M. d'Ailleboust, au mois d'août 1648.

D. Qu'apportait de France Mr. d'Ailleboust ?

R. Il apportait un nouvel édit royal.

D. Quelles étaient les dispositions de cet édit ?

R. L'édit royal portait : 1^o que le gouverneur général devait à l'avenir être nommé pour trois ans seulement ; 2^o que le roi créait un conseil composé du gouverneur de la colonie, du supérieur des Jésuites de Québec, en attendant qu'il y eût un évêque, du dernier gouverneur sorti de charge, de deux habitants du pays élus tous les trois ans par les gens tenant le conseil et par les syndics des communautés de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières.

D. Que firent les Iroquois, le 4 juillet 1648 ?

R. Ils se jetèrent à l'improviste sur la bourgade

huronne de Saint-Joseph, composée de 400 familles, et massacrèrent ou firent prisonniers de guerre 700 Hurons.

D. Quelle fut la conduite du Père Daniel, au milieu du carnage de ses chers néophytes ?

R. Il baptisa un grand nombre de catéchumènes par aspersion, puis fut lui-même tué et son corps jeté dans les flammes.

D. Que firent encore les Iroquois, le 16 mars de l'année suivante ?

R. Au nombre d'environ mille, armés pour la plupart d'arquebuses que leur donnaient les Hollandais, ils firent irruption d'abord sur la bourgade Saint-Ignace, où ils tuèrent et firent prisonniers tous les Hurons qui s'y trouvaient; puis, ils allèrent attaquer la bourgade Saint-Louis, qu'ils livrèrent aux flammes.

D. Quelle fut la conduite des Pères de Brobeuf et Lalemant, dans cette circonstance ?

R. Tandis que cinq cents Hurons prenaient incognito la fuite, ces Pères tenaient ferme pour pouvoir absoudre ou baptiser ceux qui étaient restés dans la bourgade. Ils furent pris l'un et l'autre par les Iroquois, qui les firent expirer dans les plus horribles tourments.

D. Quel parti prirent les Hurons de quinze bourgades, en apprenant ces désastres répétés ?

R. Ils prirent le parti d'abandonner leurs cabanes et d'y mettre le feu, dans l'espérance de trouver leur salut au milieu des bois, ou en se réfugiant chez d'autres peuples.

D. A quoi se décidèrent les Pères Jésuites de cette mission, le 15 mai 1649 ?

R. Ils se décidèrent à quitter leur résidence de Sainte-Marie, pour suivre trois cents familles huronnes, la plupart chrétiennes, dans l'île Saint-Joseph, où elles s'étaient réunies.

D. Quel fut le sort de la bourgade Saint-Jean, presque toute composée de Hurons fugitifs ?

R. Le 7 décembre 1649, tous les habitants de cette bourgade furent massacrés ou emmenés captifs. Le

Père Charles Garnier, leur missionnaire, fut tué au milieu de ses néophytes pendant qu'il exerçait son saint ministère.

D. Que causa dans la colonie la destruction de la nation huronne?

R. La destruction de la nation huronne, qui avait été la fidèle alliée des Français, causa dans la colonie une douloureuse sensation, à laquelle se mêlait un sentiment de profonde inquiétude.

CHAPITRE V.

De l'administration de M. de Lauson, à la formation du Conseil Supérieur (1650-1663).

D. Comment finit l'année 1650, si funeste à la Nouvelle-France par la destruction des Hurons?

R. L'année 1650 se termina par la nomination de M. de Lauson comme gouverneur général, en remplacement de M. d'Ailleboust.

D. Que fit une nombreuse bande d'Iroquois, le 18 juin 1651?

R. Ayant attaqué quelques Français à la Pointe Saint-Charles, près de Ville-Marie, ils furent repoussés avec de grandes pertes, par M. de Maisonneuve.

D. Que firent-ils encore, le 26 juillet suivant?

R. Ils assiégèrent, au nombre de 200, l'hôpital de Ville-Marie; mais ils durent se retirer honteusement devant une garnison de seize hommes, commandée par le major Lambert Clösse.

D. Quelle douloureuse perte fit la colonie, le 17 août 1652?

R. Elle perdit M. Du Plessis-Bochart, gouverneur des Trois-Rivières, qui fut tué, avec quinze de ses hommes, dans un engagement contre un parti d'Iroquois.

D. Qu'arriva-t-il au Père Buteux, comme il remontait le Saint-Maurice pour se rendre chez les Attikamegues?

R. Il fut massacré avec ses conducteurs par des Iroquois.

D. Que firent cinq cents Agniers, vers la fin d'août 1653 ?

R. Ils s'approchèrent des Trois-Rivières et tinrent ce poste bloqué pendant quelque temps.

D. Continuèrent-ils longtemps leur agression ?

R. Non ; car le 6 novembre suivant, ils demandèrent la paix, qui leur fut accordée.

D. Quand M. de Maisonneuve, qui avait été obligé d'aller en France demander un renfort devenu nécessaire, fut-il de retour au Canada ?

R. Il y fut de retour le 27 septembre 1653, avec une recrue de cent hommes, levée dans l'Anjou, le Maine, le Poitou et la Bretagne.

D. Quand Ville-Marie devint-elle réellement colonie ?

R. Ville-Marie ne devint une colonie qu'après l'arrivée de la recrue dont on vient de parler.

D. Quel fut le successeur de M. de Lauson dans le gouvernement du Canada ?

R. Ce fut le vicomte d'Argenson. Il n'arriva à Québec que le 11 juillet 1658.

D. Quelle nouvelle recrue d'ouvriers évangéliques avait précédé, au Canada, M. d'Argenson ?

R. Quatre ecclésiastiques pour la mission de Ville-Marie, envoyés par le vénérable M. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice.

D. Qu'apprit M. d'Argenson, le lendemain de son arrivée à Québec ?

R. Il apprit que des Algonquins venaient d'être massacrés par les Iroquois, sous le canon du fort.

D. Que fit alors M. d'Argenson ?

R. Il poursuivit les assassins, à la tête de 250 hommes ; mais il ne put les rejoindre.

D. Quelle consolation reçut la colonie, au milieu de ces désastres ?

R. Ce fut l'arrivée à Québec, le 16 juin 1659, de Monseigneur François-Xavier de Laval-Montmorency, en qualité de vicaire apostolique de la Nouvelle-France.

D. Quand fut fondé le séminaire de Saint-Sulpice, à Ville-Marie, ou Montréal ?

R. En 1659, par l'abbé de Queylus.

D. Quelle autre importante fondation vit Montréal, cette même année ?

R. Ce fut celle de la Congrégation de Notre-Dame, par la vénérable sœur Bourgeoys.

D. En quel état se trouvait la colonie, au printemps de 1660 ?

R. Elle était menacée d'une destruction complète.

D. A qui la colonie, attaquée alors par une grande force d'Iroquois, dut-elle son salut ?

R. Elle le dut en partie à dix-sept braves Français de Montréal, qui périrent glorieusement pour sauver leurs frères.

D. Que firent les Iroquois, au printemps suivant ?

R. Ils réparurent en différents endroits de la colonie, et y firent de grands dégâts.

D. Quel autre fléau vint désoler la colonie dans le même temps ?

R. Ce fut une sorte d'épidémie qui sévit indistinctement sur les Français et sur les Sauvages, mais particulièrement sur les enfants.

D. Quel fut le successeur de M. d'Argenson dans le gouvernement de la Nouvelle-France ?

R. Ce fut le baron d'Avaugour, qui arriva à Québec le 21 août 1661.

D. Quel fut le premier soin de M. d'Avaugour après son arrivée en Canada ?

R. Son premier soin fut de visiter tous les postes de son gouvernement.

D. Quel parti prit-il, après cette visite ?

R. Il se décida à demander au roi les troupes et les munitions qui lui paraissaient nécessaires pour la défense de la colonie.

D. M. d'Avaugour fut-il exaucé ?

R. Oui, car il reçut, l'année suivante, 1662, un renfort de 400 hommes avec plusieurs officiers de mérite ; ce qui causa la plus grande joie dans Québec.

D. Cette joie ne fut-elle pas troublée ?

R. Oui, par la dissension qui éclata entre le gouverneur et Mgr. de Laval, au sujet de la traite de l'eau-de-vie avec les Sauvages.

D. Quelle résolution prit Mgr. de Laval, voyant que tous ses efforts pour résister au torrent du mal étaient inutiles ?

R. Ce fut d'aller porter lui-même ses plaintes au pied du trône (1662).

D. Qu'arriva-t-il d'extraordinaire dans la colonie, presque aussitôt après le départ du prélat ?

R. Un épouvantable tremblement de terre, qui fut plus puissant sur les consciences que ne l'avaient été toutes les foudres de l'Église et toutes les menaces des prédicateurs.

D. Quel fut le succès de Mgr. de Laval en France ?

R. Le digne prélat plaida si bien sa cause auprès de Louis XIV, qu'il en obtint tous les pouvoirs qu'il désirait relativement au commerce d'eau-de-vie; il eut même assez d'influence pour faire rappeler le gouverneur.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DE L'ÉTABLISSEMENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR, A LA
CAPITULATION DE MONTRÉAL (1663-1760).

CHAPITRE PREMIER.

De l'établissement du Conseil Supérieur, à la première administration de M. de Frontenac (1663-1872).

D. Comment s'ouvrit l'année 1663 pour la Nouvelle-France ?

R. Elle s'ouvrit par la démission de la compagnie des Cent-Associés, qui remit au roi ses privilèges et son domaine, le 24 février de cette même année.

D. Que créait le roi par un édit d'avril 1663 ?

R. Un conseil souverain, chargé d'administrer la

justice et de régler le commerce local, ainsi que toutes les affaires de police.

D. Comment le conseil devait-il être composé ?

R. Du gouverneur général, de l'évêque, de l'intendant, qui en était le président d'office, d'un procureur-général, d'un greffier en chef et de quatre conseillers, nommés par le gouverneur, l'évêque et l'intendant.

D. Combien de cours de justice furent alors établies ?

R. Trois ; une à Québec, une à Montréal et l'autre aux Trois-Rivières.

D. Par qui M. d'Avaugour fut-il remplacé ?

R. Par M. de Mésy, qui arriva à Québec vers la mi-septembre 1663, avec Mgr. de Laval, plusieurs officiers de guerre et de justice, des troupes et une centaine de familles.

D. Que fit la compagnie de Montréal, cette même année ?

R. Elle céda la propriété de l'île de Montréal aux MM. du Séminaire de Saint-Sulpice ; ces Messieurs y étaient établis depuis six ans.

D. Quelle fut la conduite de M. de Mésy ?

R. Bien que proposé au roi par Mgr. de Laval lui-même pour gouverneur de la Nouvelle-France, il ne fut pas plutôt en place que, prêtant l'oreille à ceux qui avaient abusé du faible de son prédécesseur, il parut un tout autre homme.

D. Comment se comporta-t-il envers Mgr. de Laval et le Conseil Supérieur ?

R. Il s'opposa à l'évêque en permettant la vente de l'eau de vie aux sauvages, comme l'avait fait son prédécesseur ; et, quelques conseillers lui ayant fait une légitime opposition, il les fit reconduire en France. On allait lui faire son procès, mais la mort fut plus prompte que la justice humaine.

D. Quelle fut la fin de M. de Mésy ?

R. M. de Mésy mourut à Québec le 5 mai 1665, après s'être réconcilié avec tous, et avoir reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie dans de grands sentiments de piété.

D. Quel personnage fut, vers ce temps, envoyé dans la Nouvelle-France en qualité de vice-roi ?

R. Ce fut le marquis de Tracy, lieutenant-général des armées du roi.

D. Quelle était sa mission ?

R. Sa mission était celle d'établir l'ordre dans la Nouvelle-France, et de réduire les Iroquois.

D. Quand arriva-t-il à Québec ?

R. Le 30 juin 1665, avec quelques compagnies du régiment de Carignan.

D. Comment le marquis de Tracy fut-il reçu à Québec ?

R. Il fut reçu au milieu des acclamations et des cris de joie de la population entière, qui l'accompagna, au son des cloches, jusqu'à la cathédrale, où Mgr. de Laval, revêtu de ses ornements pontificaux, l'attendait au milieu de son clergé.

D. Quel secours la colonie reçut-elle de France, peu après l'arrivée du marquis de Tracy ?

R. Elle reçut le reste du régiment de Carignan, avec M. de Salières, qui en était colonel.

D. Que portait en outre l'escadre ?

R. A bord de l'escadre se trouvaient M. de Courcelles, nommé gouverneur général du pays, M. Talon, intendant, avec un grand nombre de familles et d'artisans.

D. Quels furent les premiers soins du vice-roi, dès qu'il eut reçu les secours qu'il attendait ?

R. Ce fut de garantir la colonie des incursions des Iroquois.

D. Quels moyens prit-il ?

R. Il fit immédiatement construire trois forts : le premier à Sorel, le deuxième à Chambly, et le troisième à Sainte-Thérèse.

D. Que fit, au printemps, le vice-roi, bien résolu de montrer aux Iroquois qu'on était en état de les punir de leurs insultes et de leur perfidie ?

R. Il marcha contre eux à la tête de 600 soldats du régiment de Carignan, d'un pareil nombre de Canadiens et d'une centaine de sauvages.

D. Que firent les Iroquois à l'approche des Français ?

R. Effrayés, ils abandonnèrent leurs villages, et allèrent se mettre à couvert dans des lieux où il ne fut pas possible de les atteindre.

D. Quel fut le dernier acte d'autorité du marquis de Tracy, avant de repasser en France ?

R. Ce fut d'établir la compagnie des Indes Occidentales dans tous les droits de celle des Cent-Associés.

D. Quel arrêt le Conseil Supérieur rendit-il en septembre 1667 ?

R. Le Conseil Supérieur arrêta que les dîmes ne seraient levées qu'au vingt-sixième, et qu'elles seraient payées en grains.

D. Quel obstacle rencontrait-on à la conversion de la plupart des Sauvages ?

R. La traite de l'eau-de-vie fut toujours le principal obstacle à la conversion des Sauvages : elle paralysait partout les travaux des missions ; et les Iroquois pouvaient la faire librement avec les Anglais et les Hollandais.

D. Qu'est devenu le régiment de Carignan ?

R. Quelques compagnies retournèrent en France ; mais la meilleure partie du régiment se fixa dans le pays, principalement sur les bords de la rivière Richelieu ou des Iroquois.

On accorda aux officiers de grandes seigneuries que les soldats occupèrent en qualité de censitaires.

D. Quel établissement fonda Mgr. de Laval en 1668 ?

R. Un petit séminaire à Québec ; il y avait déjà établi le grand séminaire, cinq ans auparavant.

D. Quelle conduite tint M. de Courcelles, à l'égard de trois soldats français qui avaient enivré et ensuite tué un chef iroquois ?

R. Il fit casser la tête aux assassins, en présence des Iroquois qui étaient venus se plaindre au gouverneur.

D. Quelle maladie vint alors ravager le nord du Canada ?

R. La petite vérole, appelée aussi *picotte*, qui acheva de dépeupler ces vastes contrées.

D. En quelle année Québec fut-il érigé en évêché?

R. En l'année 1670.

D. Quel en fut le premier évêque?

R. Mgr. de Laval qui, jusqu'alors, n'était qu'évêque *in partibus* de Pétrée, et vicaire apostolique du Canada.

Mgr. de Laval ne reçut ses bulles qu'en 1674.

D. Quels religieux arrivèrent à Québec au mois d'août 1670?

R. Quatre Pères Récollets.

D. De quel personnage étaient-ils accompagnés?

R. De M. Perrot, qui venait au Canada comme gouverneur de Montréal, en remplacement de M. de Maisonneuve, qui avait demandé à se retirer.

D. Quelle était la conduite de la population de Montréal vers le même temps?

R. "Toute l'île de Montréal, dit le Père Charlevoix, ressemblait à une communauté religieuse, parce que, dès le commencement, on avait eu un soin particulier de n'y recevoir que des habitants d'une conduite exemplaire."

D. Quel dessein conçut M. de Courcelles, pour opposer une nouvelle barrière aux Iroquois?

R. Il conçut le dessein de bâtir un fort à un endroit nommé Cataracoui. C'est aujourd'hui Kingston.

CHAPITRE II.

De la première administration de M. de Frontenac, à celle de M. de Denonville (1672-1685).

D. Par qui M. de Courcelles fut-il remplacé?

R. Par le comte de Frontenac, lieutenant général des armées du roi. Il arriva à Québec au commencement de l'automne 1672.

D. Quand M. de Frontenac fit-il construire le fort qu'avait projeté M. de Courcelles, à l'endroit appelé Cataracoui?

R. En l'année 1673; il lui donna son nom.

D. Quelle fut la conduite de M. de Frontenac dans le gouvernement de la colonie?

R. Il ne tarda pas à se brouiller non-seulement avec plusieurs membres du conseil, mais aussi avec l'autorité ecclésiastique, au sujet de la traite de l'eau-de-vie, qui causait des désordres scandaleux parmi les Sauvages.

D. De quoi l'intendant Talon chargea-t-il Jolliet et le P. Marquette, en 1673?

R. Il les chargea d'aller reconnaître si le fleuve dont parlaient les Sauvages de l'ouest, se jetait dans le golfe du Mexique ou dans l'Océan Pacifique.

D. Racontez en peu de mots le voyage de Jolliet et du P. Marquette.

R. Ces deux intrépides voyageurs se rendirent à la baie des Puants, sur le lac Michigan, remontèrent la rivière aux Renards, qui s'y jette, puis descendirent la rivière des Illinois jusqu'à son embouchure. De là, ils suivirent le grand cours d'eau dont la rivière des Illinois n'est qu'un petit affluent; puis, après avoir passé devant les bouches du Missouri et de l'Arkansas, ils s'arrêtèrent en ce dernier endroit, convaincus que le fleuve qu'ils venaient de descendre était bien celui que les Sauvages désignaient sous le nom de *Meschacébé*, ou "père des eaux," et qu'il se jette dans le golfe du Mexique.

Ils revinrent sur leurs pas; le P. Marquette se fixa chez les nations de l'ouest, où il mourut deux ans après, et Jolliet retourna à Québec, après avoir failli se noyer au saut St. Louis et y avoir perdu la relation détaillée de son voyage.

D. Quel projet conçut M. de Frontenac pendant son gouvernement?

R. Il conçut le projet de faire explorer les régions intérieures du nouveau continent.

D. Quel personnage s'offrit pour cette grande entreprise?

R. Le sieur Cavalier de la Salle, gentilhomme ins-

truit, actif et animé du double désir de s'illustrer et de s'enrichir.

D. Que fit d'abord M. de la Salle ?

R. Il monta à Cataracoui, dont la seigneurie lui fut cédée, à condition qu'il rebâtirait en pierres le fort de Frontenac.

D. Que fit-il ensuite ?

R. Il fit construire sur les lacs Érié et Ontario les premiers vaisseaux qu'on y ait vus, bâtit le fort Saint-Louis à l'ouest du Mississipi, et descendit ce fleuve jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique, qu'il atteignit au mois d'août 1682.

D. Quel parti prit la cour de France voyant que le gouverneur de Frontenac et l'intendant Duchesneau ne pouvaient vivre ensemble plus longtemps ?

R. Elle les rappela tous les deux.

D. Qui fut nommé pour remplacer M. de Frontenac ?

R. Ce fut M. le Fèvre de la Barre, ancien officier de marine.

D. Quand arriva-t-il à Québec ?

R. Il y arriva dans l'été de 1682.

D. Que fit M. de la Barre en 1684 ?

R. Il porta la guerre chez les Iroquois, et s'avança jusqu'au lac Ontario, à la tête de 130 réguliers, 700 miliciens et 200 Sauvages.

D. Quel fut le résultat de cette expédition ?

R. Il ne fut pas honorable pour le gouverneur, qui montra beaucoup trop de faiblesse dans le traité de paix qu'il conclut avec les Iroquois.

CHAPITRE III.

De l'administration de M. de Denonville, à la seconde administration de M. de Frontenac (1685-1689).

D. Quel fut le successeur de M. de la Barre ?

R. Ce fut le marquis de Denonville, colonel des dragons, qui avait fait preuve de courage et d'habileté, et de qui l'on pouvait attendre de la fermeté et de la vigueur.

D. Quel fut le premier soin du nouveau gouverneur ?

R. Ce fut de s'instruire de l'état où se trouvaient les affaires avec les Iroquois.

D. Que fit M. de Denonville, en 1686, tout en préparant une expédition contre les Iroquois ?

R. Il envoya, sous le chevalier de Troye, un parti de 80 hommes à la baie d'Hudson, pour y reprendre les postes surpris par les Anglais.

D. Quelle conduite perfide tint M. de Denonville à l'égard des principaux chefs iroquois ?

R. Il les attira sous divers prétextes à Cataracoui, les fit saisir, enchaîner et conduire à Québec, et de là en France, où les galères les attendaient.

D. Que fit le gouverneur, au commencement de 1687, après avoir reçu les renforts qu'il attendait de France ?

R. Il se disposa à faire définitivement la guerre aux Iroquois.

D. Par qui fut commandée l'expédition ?

R. Par le marquis de Denonville en personne.

D. De combien d'hommes était-elle composée, et d'où partit-elle ?

R. Composée de 2000 hommes, y compris 300 Sauvages, la petite armée se mit en route de l'île Sainte-Hélène, le 13 juin, sur 200 bateaux et autant de canots d'écorce.

D. Qu'éprouva-t-elle après avoir passé deux défilés très-dangereux ?

R. Comme elle arrivait à un troisième défilé, elle fut vigoureusement attaquée par 800 Iroquois, qui furent à la fin repoussés après avoir perdu plus de 60 des leurs.

D. Que fit le marquis de Denonville pour assurer sa victoire sur les Iroquois ?

R. Il fit bâtir un fort à Niagara et y laissa une garnison de 100 hommes, sous les ordres du chevalier de Troye.

D. Que firent les Iroquois dès que le gouverneur fut de retour à Québec ?

R. Ils recommencèrent leurs hostilités.

D. La paix que les Iroquois avaient demandée fut-elle conclue ?

R. Non ; car, excités par un chef Huron, 1500 d'entre eux firent, durant la nuit du 5 août 1689, une descente dans l'île de Montréal, massacrèrent hommes, femmes et enfants, mirent le feu partout et emmenèrent plus de 200 prisonniers, qu'ils brûlèrent dans leurs villages.

D. Quelle était la population française du Canada, en 1688 ?

R. Elle n'était que de 11249 individus, ou d'un peu plus de 12000, en y comprenant le gouvernement de l'Acadie.

D. Quel événement vint encourager et réjouir la colonie entière au milieu de ses difficultés ?

R. Le retour de Mgr. de Laval, qui revenait au Canada, pour terminer sa vie au milieu de ses ouailles.

D. Quel fut le successeur de Mgr. de Laval ?

R. Ce fut Mgr. de Saint-Valier, qui arriva à Québec, quelques mois après le retour de Mgr. de Laval.

CHAPITRE IV.

De la seconde administration de M. de Frontenac, à la paix de Ryswick (1689-1697).

D. Quel fut le successeur du marquis de Denonville ?

R. Ce fut le comte de Frontenac, qui arriva à Québec, le 12 octobre 1689.

D. Où alla le comte de Frontenac, le 27 du même mois ?

R. Il alla à Montréal, qui venait d'être ravagé par les Iroquois.

D. Que fit le nouveau gouverneur à la nouvelle de l'ordre donné par M. de Denonville, de raser le fort de Frontenac ou Cataracoui ?

R. Il fit préparer en toute diligence un convoi de vingt-cinq canots, pour porter le contre-ordre au commandant de Varennes.

D. La campagne de 1689 fut-elle malheureuse dans toutes les parties de la Nouvelle-France ?

R. Non ; car les Abénaquis, alliés des Français, firent subir aux Anglais, dans l'Acadie, un échec assez humiliant ; et d'Iberville et ses compagnons soutinrent l'honneur du drapeau français dans la baie d'Hudson.

D. Que fit le comte de Frontenac pour se conformer aux intentions de Louis XIV ?

R. Il porta la guerre dans la Nouvelle-York et dans la Nouvelle-Angleterre, dans l'hiver de 1689-90.

D. Comment divisa-t-il l'expédition ?

R. En trois partis, qui tombèrent sur les Anglais par trois endroits à la fois.

D. Quel fut le succès de cette expédition ?

R. Les Français eurent plusieurs avantages sur les Anglais et s'emparèrent de plusieurs forts.

D. Quel effet produisirent ces incursions dans la Nouvelle-York et dans la Nouvelle-Angleterre ?

R. Loin d'intimider les habitants de ces provinces, elles les portèrent à faire des efforts vigoureux pour chasser les Français du Canada.

D. Que firent les colonies anglaises en 1690 ?

R. Elles armèrent une flotte de sept vaisseaux qu'elles confièrent au chevalier Phipps. Cette flotte fit voile pour l'Acadie et s'empara de Port-Royal, de la Hève, de Chedaboutou et de presque tous les postes que les Français y avaient.

D. Que firent encore les colonies anglaises la même année 1690 ?

R. Elles mirent en mer une seconde flotte de 35 voiles, portant 2000 hommes de débarquement, sous le commandement de l'amiral Phipps, pour faire la conquête de toute la Nouvelle-France.

D. Quand la flotte ennemie parut-elle devant Québec ?

R. Elle y parut le 16 octobre.

D. Comment y fut-elle reçue ?

R. Elle y rencontra une si vigoureuse résistance, qu'après quatre jours de bombardement, elle dut rebrousser chemin, après avoir perdu 600 hommes, 10 vaisseaux et beaucoup de canons et de munitions de guerre.

D. Quel mouvement les Anglais devaient-ils opérer, pendant que la flotte ferait le siège de Québec ?

R. Le général Winthrop, à la tête de 3000 Anglais et Iroquois, devait attaquer Montréal ; mais la tentative échoua.

D. Que firent les Iroquois pendant l'été de 1690 ?

R. Ils firent plusieurs incursions dans la colonie, et tuèrent un grand nombre d'habitants et de soldats avec plusieurs officiers de mérite.

D. Quelle mission reçut le sieur de Courtemanche, après le revers de la flotte anglaise devant Québec ?

R. Il reçut la mission d'aller en informer les Hurons et les Outaouais, afin de ranimer leur esprit guerrier.

D. Que se passa-t-il au commencement de mai 1691 ?

R. Mille Iroquois vinrent établir leur camp à l'embouchure de la rivière des Outaouais ; et, de là, se répandirent dans les environs de Montréal.

D. Que fit M. de Callières, gouverneur de Montréal ?

R. Il assemble sept à huit cents Sauvages qui, joints aux Français, soutinrent une rude attaque à la Prairie de la Madeleine, et parvinrent à mettre l'ennemi en pleine déroute.

D. Que fit une escadre anglaise de cinq vaisseaux, en septembre 1692 ?

R. Elle attaqua Plaisance, dans l'île de Terre-Neuve, qui n'avait que 50 hommes de garnison, avec un mauvais fort et aucune munition. La canonnade dura cinq heures, mais avec si peu de succès que l'escadre dut renoncer à son entreprise.

D. Quel succès eurent les Anglais, au printemps de 1693, dans la baie d'Hudson ?

R. Trois de leurs navires s'emparèrent du fort Sainte-Anne, qui n'était défendu que par cinq hommes, auxquels on fit l'honneur d'en opposer quarante.

D. Quel succès eurent les Français, dans la baie d'Hudson, en 1694 ?

R. D'Iberville, accompagné de ses deux frères Sérigny et Châteauguay, et de 120 Canadiens, enleva aux Anglais le fort Nelson.

D. Que firent les Iroquois en 1695 ?

R. Ils pénétrèrent dans la colonie par plusieurs points.

D. Qu'entreprit M. de Frontenac, au printemps de 1696 ?

R. Il entreprit une grande expédition contre les Iroquois.

D. Que firent les Iroquois, à l'approche des Français ?

R. Ils se retirèrent dans les bois.

D. Pendant que M. de Frontenac ravageait le pays des Iroquois, que se passait-il en d'autres lieux de la Nouvelle-France ?

R. D'Iberville enlevait aux Anglais un vaisseau de 24 canons, sans perdre un seul homme, et leur prenait, par capitulation, le fort de Pemquid.

D. De l'Acadie, où alla d'Iberville ?

R. Il alla à Terre-Neuve, où il enleva aux Anglais le fort et la ville de Saint-Jean, avec presque tous les postes qu'ils avaient dans l'île; et fit, avec une poignée de braves Canadiens, six ou sept cents prisonniers.

D. Où se rendit d'Iberville, à son départ de l'île de Terre-Neuve ?

R. Il se rendit à la baie d'Hudson, où, sur un vaisseau de 50 canons, il eut à se battre contre trois vaisseaux anglais, dont un était plus fort que le sien, et les deux autres portaient chacun 32 canons.

D. Quels succès eut d'Iberville ?

R. Il coula à fond le plus gros vaisseau, s'empara d'un autre et obligea l'autre de prendre la fuite.

D. Quel projet avait été communiqué, vers ce même

temps, par la cour de France, à M. de Frontenac ?

R. Celui de s'emparer de toute la Nouvelle-Angleterre; mais il échoua.

D. Qu'est-ce qui vint mettre un terme aux hostilités avec la Nouvelle-Angleterre ?

R. La paix de Ryswick, qui venait d'être conclue entre les puissances de l'Europe, à la fin de l'année 1697.

CHAPITRE V.

De la paix de Ryswick, à celle d'Utrecht (1697-1713).

D. Quelle perte fit la colonie, en novembre 1698 ?

R. Elle perdit le comte de Frontenac, qui mourut âgé de 78 ans.

D. Par qui fut remplacé le comte de Frontenac ?

R. Par le chevalier de Callières, gouverneur de Montréal.

D. En quoi l'année 1701 fut-elle remarquable ?

R. Par la paix générale qui fut signée à Montréal avec toutes les tribus sauvages, qui y avaient envoyé des députés.

D. Cette paix tant désirée fut-elle de longue durée ?

R. Non ; car, en 1703, l'Angleterre ayant déclaré la guerre à la France, les colonies américaines, soumises aux deux puissances, se brouillèrent aussi.

D. Quelle perte la colonie fit-elle en 1703 ?

R. Elle perdit M. de Callières, qui mourut à Québec le 26 mai.

D. Quel fut le successeur de M. de Callières ?

R. Ce fut le marquis de Vaudreuil, gouverneur de Montréal.

D. Quel fut le premier soin du nouveau gouverneur général ?

R. Ce fut de maintenir la paix avec les cantons iroquois, qui se trouvaient menacés par la guerre déclarée entre l'Angleterre et la France.

D. Quelle tentative firent les Anglais, en 1704 ?

R. Ce fut de s'emparer de l'Acadie.

D. Quelle force envoyèrent-ils à cet effet ?

R. Ils envoyèrent une flotte de 10 vaisseaux, dont le plus gros portait 60 canons, et le plus petit, 12.

D. Quelle fut l'issue de cette expédition ?

R. Elle fut malheureuse pour les Anglais.

D. Quelle perte les Français essayèrent-ils, vers le même temps ?

R. Les Anglais capturèrent, en 1704, un de leurs vaisseaux nommé *la Seine*, qui portait à Québec Mgr. de St. Valier, successeur de Mgr. de Laval, un grand nombre d'ecclésiastiques, plusieurs riches particuliers et une cargaison estimée à un million de livres tournois.

D. Qu'entreprirent les Anglais, en 1707 ?

R. De surprendre Port-Royal; mais leur entreprise ne réussit pas.

D. Que firent les Français, fiers des avantages qu'ils avaient remportés à Port-Royal ?

R. Ils résolurent, en 1709, de marcher contre les établissements anglais de Terre-neuve.

D. Quel fut le résultat de leur expédition ?

R. M. de St. Ovide, à la tête de 169 hommes, tant soldats, matelots, miliciens que Sauvages, prit d'assaut Saint-Jean, entrepôt général des Anglais, défendu par 900 hommes, 50 canons et trois forts considérables.

D. Quelle résolution prirent les Anglais, en 1710 ?

R. Ils résolurent de chasser les Français de l'Acadie.

D. Quelle force envoyèrent-ils contre cette province ?

R. Ils envoyèrent une flotte de 54 voiles, portant 3500 hommes, sans compter les matelots.

D. Quel fut le résultat de cette expédition, commandée par le général Nicholson ?

R. Port-Royal, qui n'avait que 300 hommes à opposer aux Anglais, résista avec vigueur pendant quelques jours; mais ne pouvant plus tenir, dut capituler. Cette place perdit alors son nom pour prendre celui d'Annapolis.

D. Que firent les Anglais, encouragés par leurs succès en Acadie ?

R. Ils songèrent alors à faire la conquête du Canada.

D. Quel fut le résultat de leur entreprise ?

R. La flotte qu'ils avaient envoyée pour s'emparer de Québec fut surprise par une violente tempête dans le Saint-Laurent. Huit des plus gros vaisseaux se brisèrent sur des écueils, et près de 900 hommes périrent dans les flots.

D. En apprenant ce mauvais succès, que fit Nicholson, qui s'avancait sur Montréal à la tête d'une armée de 4600 hommes ?

R. A la nouvelle de la perte de la flotte anglaise, Nicholson battit en retraite.

D. Qu'éprouvèrent les contrées de l'ouest du Canada, pendant que les bords du Saint-Laurent jouissaient de la paix ?

R. Elles furent troublées par les Outagamis, connus sous le nom de *Renards*.

D. Que fit M. DuBuisson, commandant au fort du Détroit, ayant appris le projet qu'avaient formé ces barbares de faire main-basse sur tous les Français ?

R. Il envoya en diligence avertir les Sauvages, ses alliés, qui arrivèrent bientôt auprès de lui en bon ordre.

D. Quel fut le résultat des divers combats livrés aux Outagamis ?

R. Les Outagamis, avec leurs alliés, perdirent dans divers combats plus de 2000 combattants.

D. Quels ordres les gouverneurs-généraux du Canada et des colonies anglaises reçurent-ils de leurs souverains respectifs, en 1712 ?

R. Ils reçurent l'ordre de faire cesser tout acte d'hostilité entre les sujets des deux nations et leurs alliés, parce qu'une suspension d'armes venait d'être signée entre la France et l'Angleterre.

D. Quand la paix fut-elle signée entre la France et l'Angleterre, et que céda la France ?

R. La paix fut signée à Utrecht, Hollande, en 1713 ; la France fut forcée de céder à l'Angleterre : l'Acadie,

Terreneuve, la baie d'Hudson, et elle abandonna ses prétentions sur le pays des Iroquois.

CHAPITRE VI.

De la paix d'Utrecht, à celle d'Aix-la-Chapelle
(1713-1748).

D. A quoi songea-t-on, aussitôt après la cession de l'Acadie à l'Angleterre ?

R. On songea à fonder dans l'île du Cap-Breton, appelée dès lors Ile-Royale, un établissement solide avec une place fortifiée, ayant un bon havre.

D. Quel nom donna-t-on à la ville qui s'y éleva bientôt ?

R. On l'appela Louisbourg.

D. Que fit le marquis de Vaudreuil, en 1714 ?

R. De concert avec M. Begon, intendant du Canada, il s'occupa du soin de fortifier et de peupler la colonie.

D. Quel bien la paix procura-t-elle à la colonie ?

R. Elle permit au gouverneur général de faire continuer, en 1720, les fortifications de Québec, d'après les plans de M. Chaussegros de Léry.

D. Que firent les Anglais, au mois d'août 1724 ?

R. Deux cent quatre-vingts d'entre eux, soutenus par une bande d'Iroquois, tombèrent, vers trois heures du matin, sur un village d'Abénaquis, et tuèrent hommes, femmes et enfants.

D. Quel accident arriva-t-il, en 1725, à un vaisseau français, appelé le *Chameau*, qui venait à Québec ?

R. Ce vaisseau, qui avait à son bord 250 passagers, se brisa sur la côte de l'Ile-Royale, près de Louisbourg, et tout l'équipage périt.

D. Quelle perte la colonie fit-elle la même année ?

R. Elle perdit M. de Vaudreuil. Il mourut le 10 octobre, après avoir gouverné le Canada 21 ans.

D. Par qui M. de Vaudreuil fut-il remplacé temporairement ?

R. Par M. de Longueuil, gouverneur de Montréal.

D. Quel fut le successeur du marquis de Vaudreuil dans le gouvernement de la Nouvelle-France ?

R. Ce fut le marquis de Beauharnais. Il arriva à Québec vers la fin d'août 1726, avec le nouvel intendant, M. Dupny, qui venait remplacer M. Begon.

D. Quelle autre perte le Canada eut-il à déplorer en 1727 ?

R. Celle de son second évêque, Mgr. de St. Valier, qui mourut à l'Hôpital-Général de Québec.

D. Quel fut le successeur de Mgr. de St. Valier ?

R. Ce fut Mgr. de Mornay, son coadjuteur.

D. Que fit Mgr. de Mornay, alors en France, et ne pouvant se rendre dans son diocèse à cause de ses infirmités ?

R. Il obtint pour coadjuteur Mgr. Dosquet, qui fut sacré sous le titre d'évêque de Samos, et qui, quatre ans plus tard, devint évêque de Québec, par la démission de son titulaire.

D. Que fit M. de Beauharnais, en 1728 ?

R. Il porta la guerre chez les Outagamis, qui continuaient leurs pillages et leurs assassinats contre les Sauvages alliés des Français.

D. Que trouva sa petite armée à son arrivée chez les Outagamis.

R. Elle trouva le pays désert, les Sauvages s'étant sauvés. Après avoir brûlé les cabanes des Sauvages, et démoli leurs forts, l'armée revint en Canada.

D. Que fit le marquis de Beauharnais, en 1731 ?

R. Il fit ériger une forteresse à la Pointe à la Chevelure, sur le lac Champlain, pour barrer le chemin aux Anglais.

D. Quelle maladie ravagea la colonie, en 1733 ?

R. Ce fut la petite vérole.

D. Qu'arriva-t-il de remarquable dans la colonie, de 1733 jusqu'au siège de Louisbourg, en 1745 ?

R. Il ne s'y passa aucun événement de haute importance.

Dans l'ouest, cependant, les frères de la Verendrye firent de grandes découvertes; ils atteignirent les

montagnes Rocheuses, en 1743, après douze années de voyages et de fatigues incroyables.

D. Que fit Mgr. Dosquet, absent de son diocèse depuis plusieurs années, et dont la santé était chancelante ?

R. Il donna sa démission, le 25 juin 1739.

D. Quel fut son successeur ?

R. Ce fut Mgr. de l'Auberivière, qui mourut à Québec, le 20 août 1740, huit jours après son arrivée, victime des soins qu'il avait prodigués aux malades, pendant la traversée.

D. Par qui fut-il remplacé ?

R. Par Mgr. Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, qui arriva à Québec le 30 août 1741.

D. Quel fut le principal événement de l'année 1745 ?

R. Le siège de Louisbourg et la reddition de cette place aux Anglais.

D. Quelle était la force de l'expédition contre Louisbourg ?

R. La flotte expéditionnaire, sous les ordres du commodore Warren, était composée de quatre vaisseaux de guerre et d'un grand nombre de transports portant 4000 soldats.

D. Que fit le gouvernement français, en apprenant la prise de Louisbourg ?

R. Il envoya, au mois de juin 1746, une flotte considérable, sous le commandement du duc d'Anville, pour reprendre cette ville et le Cap-Breton.

D. Cette expédition répondit-elle à la fin qu'on s'était proposée ?

R. Non ; car la flotte avait à peine perdu de vue les côtes de France, qu'elle fut assaillie par une tempête qui sépara les vaisseaux les uns des autres, de sorte que le duc d'Anville n'arriva à Chibouctou (Halifax) qu'au bout de trois mois, et avec sept vaisseaux seulement.

D. Le duc d'Anville, étant mort d'apoplexie quatre jours après son arrivée à Chibouctou, qui est-ce qui prit le commandement du reste de la flotte ?

R. Ce fut M. d'Estourmel, qui se perça de son épée quelque temps après, dans un accès de fièvre chaude.

D. Qu'avait décidé M. de la Jonquière, qui avait remplacé M. d'Estourmel ?

R. Le nouveau commandant avait décidé d'aller attaquer Port-Royal; mais ayant eu avis qu'une escadre était partie d'Angleterre pour l'Amérique, il se hâta de mettre à la voile.

D. Qu'éprouva-t-il peu après ?

R. Arrivé près du cap Sable, une tempête dispersa le peu de vaisseaux qu'il avait sous son commandement, et le contraignit de retourner en France.

D. Que firent les Anglais, après le désastre arrivé à la flotte française ?

R. Ils allèrent attaquer M. de Ramsay à Beaubassin; mais le 11 février 1747, ils furent complètement battus, et obligés de se rendre à discrétion à une poignée de Canadiens et de Sauvages.

D. Quelle résolution prit le gouvernement français, malgré le mauvais succès de la première expédition contre Louisbourg ?

R. Il résolut de faire de nouveaux efforts pour reprendre cette ville et tout ce qu'il avait perdu en Acadie.

D. A qui fut confiée la nouvelle flotte qu'on venait d'équiper ?

R. Au marquis de la Jonquière, nommé, en 1747, gouverneur général de la Nouvelle-France, en remplacement de M. de Beauharnais.

D. Quelle fut l'issue de cette seconde expédition ?

R. La flotte, qui était composée de trente transports chargés de troupes et de provisions, et de six vaisseaux de ligne, fut rencontrée sur les côtes de la Galice, Espagne, par une flotte anglaise de dix-sept vaisseaux de ligne. M. de la Jonquière se battit héroïquement; mais la disproportion des forces le contraignit bientôt d'abaisser ses pavillons.

D. Par qui le Canada fut-il administré, durant la captivité de M. de la Jonquière ?

R. Par le comte de la Galissonnière, qui avait été nommé pour le remplacer *par intérim*.

D. Que fit M. de la Galissonnière, aussitôt qu'il eut pris les rênes de l'administration ?

R. Il travailla activement à se procurer des renseignements exacts sur le pays qu'il avait à gouverner ; il fit construire ou réparer un grand nombre de forts et mit la milice sur un bon pied.

D. Quel fut le plus important événement de l'année 1748 ?

R. Ce fut le traité d'Aix-la-Chapelle, par lequel la France recouvrait tout ce que l'Angleterre lui avait enlevé durant la guerre, notamment la forteresse de Louisbourg et l'île du Cap-Breton.

CHAPITRE VII.

De la paix d'Aix-la-Chapelle, à l'administration de M. Rigaud de Vaudreuil (1748-1755).

D. Par qui le Canada fut-il gouverné, peu après la paix d'Aix-la-Chapelle ?

R. Par le marquis de la Jonquière, qui, ayant recouvré sa liberté, en 1748, vint prendre possession de son gouvernement, le 2 septembre 1749.

D. Quelles plaintes s'élevèrent vers ce temps, dans la colonie, contre le gouverneur général ?

R. Jusqu'en 1750, les Canadiens n'avaient pas eu sujet d'accuser leurs gouverneurs ou leurs intendants de péculat, ou de concussion dans la régie des finances ; mais alors la corruption commença à se montrer chez la plupart des fonctionnaires publics.

D. Après la mort de M. de la Jonquière, qui est-ce qui prit le gouvernement de la colonie, en attendant l'arrivée de son successeur ?

R. Ce fut Charles Le Moyne, second baron de Longueuil.

D. Par qui M. de la Jonquière fut-il remplacé ?

R. Par le marquis Duquesne de Menneville, sous le titre de gouverneur général du Canada, de la Loui-

siane, du Cap Breton, de l'île Saint-Jean et de leurs dépendances. Il arriva à Québec deux mois après la mort de M. de la Jonquière.

D. A quoi s'appliqua d'abord le nouveau gouverneur ?

R. Aussitôt qu'il eut pris la conduite du gouvernement de la colonie, il s'appliqua à discipliner les troupes et les milices, persuadé que la paix ne pouvait durer longtemps.

D. Que réclamaient les Anglais vers ce temps ?

R. La vallée de l'Ohio, comme faisant partie de la Virginie, et ils résolurent d'en chasser les Français.

D. A qui confièrent-ils cette mission ?

R. A un jeune homme de 21 ans, nommé George Washington, alors major des milices de la Virginie.

D. Que faisaient les Français pendant ce temps ?

R. Ils élevaient au confluent des deux rivières Aléghani et Monongahéla, le fort Duquesne, aujourd'hui Pittsburg.

D. Quelles mesures prit le gouverneur de la Virginie, pour repousser les Français de la vallée de l'Ohio ?

R. Il leva un régiment et en donna le commandement à Washington, avec la commission de lieutenant-colonel. Celui-ci partit au mois d'avril 1754, à la tête de deux compagnies, pour aller occuper le territoire contesté.

D. Informé de cet événement, que fit M. de Contrecoeur, commandant au fort Duquesne ?

R. Il dépêcha M. de Jumonville pour les sommer de se retirer.

Afin de protéger son envoyé contre les Sauvages ennemis, M. de Contrecoeur lui donna une escorte de trente-quatre hommes, presque tous Canadiens. Le 28 mai au matin, ils se virent cernés par les troupes de Washington, qui firent feu sur eux. De Jumonville tomba avec neuf des siens, quoiqu'il portât un pavillon de parlementaire ; le reste de l'escorte fut fait prisonnier, excepté un seul qui se sauva et alla en porter la nouvelle au fort.

D. Que fit M. de Contrecoeur, en apprenant la fin déplorable de son envoyé et de son escorte ?

R. Il envoya le 28 juin M. de Villiers, frère de Jumonville, avec 600 Canadiens et 100 Sauvages, venger la mort de son frère, et repousser l'ennemi.

D. Comment M. de Villiers se conduisit-il ?

R. Il attaqua si vigoureusement le fort Nécessité, qui était défendu par 500 Anglais et neuf pièces de canon, qu'au bout de dix heures de combat, Washington capitula. Les Français n'eurent que deux hommes de tués et soixante-dix de blessés.

D. Que firent les gouvernements français et anglais, au printemps de 1754, pour soutenir leurs colonies respectives ?

R. Ils mirent chacun une escadre en mer, lesquelles arrivèrent presque en même temps sur les bancs de Terre-Neuve.

D. Qu'arriva-t-il aux vaisseaux l'*Alcide* et le *Lys* que les brouillards séparèrent de l'escadre française ?

R. Ils furent pris par l'escadre anglaise, après une vive résistance.

D. Quel plan arrêtèrent les Anglais, en 1754, à l'arrivée du général Braddock, en Virginie ?

R. Ils résolurent d'attaquer le Canada par quatre endroits à la fois.

Le premier corps expéditionnaire devait être commandé par Braddock, qui marcherait contre le fort Duquesne ; le deuxième, par Shirley, contre Niagara ; le troisième, par Johnson, contre le fort Saint-Frédéric ; enfin, le quatrième, par Monkton, contre l'Acadie.

D. Quels furent les succès de Monkton, qui commandait 3000 hommes ?

R. Il s'empara en 1755, de tous les établissements français en Acadie.

D. Quelle fut la conduite des Anglo-Américains dans cette campagne ?

R. Elle fut indigne de nations civilisées.

D. Comment cela ?

R. Les généraux Anglo-Américains, ayant attiré les malheureux Acadiens dans un piège à Grand-Pré, les y firent prisonniers, embarquèrent pêle-mêle hommes, femmes et enfants, et les dispersèrent dans leurs dif-

férentes colonies, de Boston à la Caroline du Sud, les abandonnant ainsi, sans pain et sans protection, dans une terre étrangère.

Ils voulaient, par un si indigne traitement, punir les Acadiens, et de leur attachement à la France, leur mère-patrie, et de leur fidélité inviolable à la religion catholique.

D. Que fit le général Braddock ?

R. Il partit de la Virginie, à la tête de 2200 hommes, pour aller reprendre le fort Nécessité.

D. Que lui arriva-t-il ?

R. S'étant témérement engagé dans un défilé où l'attendait M. de Beaujeu, à la tête de 146 miliciens canadiens, 72 soldats de marine et 650 Sauvages, il y fut blessé mortellement. Plus de 1300 hommes de son armée restèrent sur le champ de bataille ou furent noyés dans la Monongahéla. M. de Beaujeu, tué au commencement de la bataille, fut remplacé par M. Dumas, qui deploya une grande valeur.

D. Quelle fut l'issue de la campagne du général Johnson, qui avait reçu la mission d'attaquer le Canada au centre ?

R. Elle fut assez heureuse ; car le baron Dieskau, ayant attaqué le camp de Johnson près du fort Lydius, fut repoussé avec perte de 800 hommes, et lui-même fut blessé et fait prisonnier.

D. Que fit Shirley, chargé de l'expédition contre Niagara ?

R. Il se rendit à Chouaguen (Oswégo), et remit à la campagne suivante l'attaque du fort Niagara.

CHAPITRE VIII.

*De l'administration de M. Rigaud de Vaudreuil,
à la capitulation de Montreal (1755-1760).*

D. Quel fut le successeur du marquis Duquesne, dans le gouvernement général du Canada ?

R. Ce fut le marquis Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane.

D. Que fit M. de Vaudreuil, en mars 1756 ?

R. Il envoya le sieur de Léry avec 166 Canadiens, 93 soldats de marine et 82 Sauvages pour s'emparer du fort Bull, qui fut en effet enlevé en moins d'une heure et demie.

D. Quels secours la colonie reçut-elle de France, au printemps de 1756 ?

R. En 1756, arrivèrent de France avec le marquis de Montcalm, qui venait remplacer le baron Dieskau au commandement de l'armée, plusieurs officiers de mérite et deux bataillons de vieilles troupes.

D. Quels étaient, entre autres, ces officiers ?

R. C'étaient le chevalier de Lévis, depuis duc de Lévis et maréchal de France, de Bougainville et de Bourlamaque.

D. Quelle victoire les Français, commandés par Montcalm, remportèrent-ils le 15 août 1756 ?

R. Ils s'emparèrent des forts Ontario et Chouaguen ; 1600 prisonniers, 113 bouches à feu, 5 bâtiments de guerre, 200 bateaux, avec d'immenses approvisionnements d'armes et de vivres, tombèrent en leur pouvoir.

D. Quels succès les Français remportèrent-ils dans la campagne de 1757 ?

R. Ils s'emparèrent, sous la conduite de Montcalm, du fort George ou William-Henry, établi à la tête du lac St. Sacrement.

D. Quelles forces Montcalm pouvait-il opposer aux Anglo-Américains, au printemps de 1758 ?

R. Montcalm n'avait que 6000 hommes à opposer aux 40000 que les Anglo-Américains venaient de mettre à la disposition du général Abercromby, qui, de plus, pouvait compter sur un corps de réserve de 20000 miliciens.

D. Quelles pertes les Français éprouvèrent-ils en 1758 ?

R. Ils perdirent Louisbourg et toute l'île du Cap-Breton, l'île de St. Jean, les forts Frontenac et Duquesne.

D. Quelle fut la conduite de Louisbourg ?

R. Pendant près de deux mois, la garnison de cette

place, qui ne comptait que 5600 hommes, tant soldats que miliciens et Sauvages, avait lutté avec une incroyable énergie contre plus de 12000 soldats et marins, sous les ordres du général Amherst et de l'amiral Boscawen.

D. Par quelles forces était gardé le fort Frontenac, quand les Anglais s'en emparèrent? —

R. Ce fort n'était gardé que par 70 hommes sous les ordres de M. de Noyan; aussi dut-il se rendre au bout de deux jours au colonel Bradstreet, qui l'attaquait avec 3000 hommes.

D. Comment les Français perdirent-ils le fort Duquesne?

R. M. de Ligneris, qui y commandait, se voyant menacé par une armée de 6000 hommes sous les ordres du général Forbes et du colonel Washington, brûla le fort, et se retira avec sa garnison dans celui de Machault.

D. Les Français furent-ils un peu dédommagés des pertes qu'ils venaient de faire?

R. Oui; car, avec 3600 hommes, Montcalm défit à Carillon, le 8 juillet de cette même année, 16000 Anglais commandés par Abercromby.

D. Quel fut le plan de campagne de l'Angleterre, pour l'année 1759?

R. Informée de la détresse du Canada, l'Angleterre résolut de l'attaquer de nouveau par trois points différents.

D. Quelle force pouvait opposer le Canada aux 40000 hommes, soutenus par 20000 de réserve dont disposaient alors les Anglo-Américains?

R. Le Canada n'avait à leur opposer que 5500 soldats, les milices et quelques bandes Sauvages.

D. Quand parut la flotte de Wolfe devant Québec?

R. Elle y parut le 27 juin.

D. Qu'avait-on fait pour la défense de Québec, en apprenant l'approche de cette flotte?

R. On avait couvert la place par une suite de retranchements, sur toute la côte de Beauport, depuis

la ville jusqu'au saut de Montmorency. L'armée y prit position.

D. Quelle était la force de l'armée française ?

R. Elle était d'environ 12000 hommes dont 3500 réguliers. Le reste se composait de milices et de Sauvages. La garnison de la ville, formée de ses habitants, ne dépassait pas 650 hommes.

D. Où Wolfe débarqua-t-il une partie de ses troupes ?

R. Il les débarqua au bout de l'île d'Orléans ; puis il envoya un détachement sur les hauteurs de la pointe Lévis pour bombarder la ville, et un autre à la côte du nord.

D. Que fit Wolfe pendant le bombardement de la ville ?

R. Il envoya des détachements çà et là pour ravager les campagnes ; mais ces dévastations n'avançaient pas cependant le but de la guerre.

D. Quel parti prit Wolfe, voyant qu'il ne pouvait réussir à faire sortir les Français de leurs retranchements et qu'Amherst, qui devait le rejoindre par la voie du lac Champlain, ne paraissait pas ?

R. Il résolut de commencer l'attaque.

D. Quel fut le résultat de l'attaque dite de Montmorency ?

R. Le général Wolfe fut repoussé avec une perte de 600 hommes.

D. Que se passait-il dans le même temps du côté du lac Champlain et des grands lacs ?

R. Les Français y perdaient successivement les forts Carillon, Saint-Frédéric et Niagara.

D. Voyant la saison avancée, et désespérant de pouvoir forcer les Français, quelle résolution prit le général Wolfe ?

R. Il résolut d'essayer de combattre le marquis de Montcalm dans une position moins avantageuse.

D. Quel mouvement opéra-t-il ?

R. Il remonta le fleuve jusqu'au Cap-Rouge. Dans la nuit du 12 septembre, il débarqua ses troupes à l'improviste dans l'anse du Foulon, gravit les falaises,

et, le 13 au matin, les rangea en bataille sur les plaines d'Abraham.

D. Que fit Montcalm, en apprenant cette nouvelle ?

R. Il accourut aussitôt de Beauport avec 4500 hommes. Emporté par une précipitation funeste, il résolut, malgré tous les avis contraires, d'attaquer les Anglais qui étaient deux contre un ; ceux-ci restèrent maîtres du champ de bataille et s'y fortifièrent. Wolfe et Montcalm tombèrent blessés mortellement durant l'action.

D. Où l'armée vaincue se retira-t-elle, après la bataille des plaines d'Abraham ?

R. Elle traversa la ville de Québec et la rivière Saint-Charles, et rentra, en grande partie, dans le camp de Beauport.

D. Quelle conduite tint M. de Vaudreuil, après cette désastreuse journée ?

R. Il assembla un conseil de guerre, pour aviser aux moyens qu'il convenait de prendre dans les circonstances où l'on se trouvait, et il y fut décidé qu'on se retirerait à la rivière Jacques-Cartier.

D. Que fit le chevalier de Lévis, en apprenant le résultat de la bataille des plaines d'Abraham ?

R. Il partit en toute hâte pour la rivière Jacques-Cartier, où il arriva le 17 septembre, et prit le commandement de l'armée.

D. Quelle représentation fit-il au gouverneur ?

R. Il lui représenta qu'il fallait ou brûler la ville, ou, par une victoire prompte, l'empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi.

D. Quelle douloureuse nouvelle apprit-il, comme son avant-garde allait traverser la rivière St. Charles ?

R. Il reçut la nouvelle de la reddition de Québec.

M. de Ramezay, qui y commandait, avait capitulé la veille, malgré les espérances certaines d'un secours prochain, et, avant même qu'il y eût une seule batterie de dressée contre la place. M. de Lévis ne put contenir son indignation.

D. Que fut-il stipulé par la capitulation ?

R. Il fut stipulé que la garnison sortirait avec les hommes de la guerre et serait embarquée aussi conve-

nablement que possible pour la France; que les habitants conserveraient leurs biens, leur religion, et ne seraient pas transférés comme les Acadiens.

D. A combien se montait l'armée anglaise qui hiverna à Québec?

R. Elle se montait à environ 9000 hommes.

D. Qui est-ce que les Anglais laissèrent pour gouverneur à Québec?

R. Ils y laissèrent le général Murray.

D. Que fit M. de Vaudreuil, au printemps de 1760?

R. Il réunit tout ce qui lui restait de troupes; ce qui forma une petite armée de 6000 hommes. Il en donna le commandement au chevalier de Lévis, qui la fit marcher sur Québec, dans le dessein de s'en emparer.

D. Quelle bataille le chevalier de Lévis remporta-t-il le 28 avril 1760, dans les Plaines près de Québec?

R. La bataille dite de Ste. Foye. Les Français y perdirent 800 hommes, et les Anglais près de 1500.

D. Que firent ensuite les Français?

R. Ils s'avancèrent jusque sous les murs de Québec, et en commencèrent le siège. Ils bombardèrent la ville du 10 au 15 mai. Ne recevant pas de secours, le chevalier de Lévis leva le siège et se retira à Montréal auprès du gouverneur-général.

D. Où le marquis de Vaudreuil s'était-il retiré après la prise de Québec?

R. Il s'était retiré à Montréal, dont il avait fait son quartier général.

D. Quelles forces les Anglais avaient-ils réunies devant Montréal, le 8 septembre, pour en faire l'attaque?

R. Trois armées, formant un ensemble de plus de 20000 hommes, avec une nombreuse artillerie.

D. Qu'avait à leur opposer M. de Vaudreuil?

R. Une faible garnison de 3500 hommes.

D. Quel parti le gouverneur-général prit-il?

R. Voyant l'impossibilité de résister avec d'aussi faibles ressources, il tint un conseil de guerre, et l'on

fut d'avis que le parti le plus sage était d'obtenir une capitulation aussi avantageuse que possible.

D. Quelles furent les stipulations de la capitulation de Montréal ?

R. Par cette capitulation, les Canadiens gardaient le libre exercice de leur religion, leurs lois et leurs propriétés ; toutes les places occupées par les Français devaient être évacuées sans délai et livrées aux troupes de sa majesté britannique ; les troupes françaises devaient être transportées en France et s'engager à ne point servir pendant le reste de la guerre ; le gouverneur, l'intendant, et les employés du gouvernement, devaient être pareillement transportés en France aux frais de l'Angleterre.

SECONDE PARTIE

DOMINATION ANGLAISE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DE LA CAPITULATION DE MONTRÉAL, A LA CONSTITUTION DE 1791.

CHAPITRE I.

De la capitulation de Montréal, à l'Acte de Québec (1760-1774).

D. Devenus maîtres du Canada, quelle forme de gouvernement les Anglais y établirent-ils ?

R. Ils y établirent un gouvernement militaire, qui subsista jusqu'en 1764.

D. Comment ce régime militaire fut-il vu des Canadiens ?

R. Les Canadiens regardèrent ce régime militaire

comme une violation des capitulations, qui leur garantissaient les droits de sujets anglais.

D. Quel aspect présentait le pays après la cessation des hostilités ?

R. La paix la plus profonde y régna bientôt.

D. Quelle était la population du Canada, quand il passa sous la domination anglaise ?

R. La population était alors de 75000 Français et de 8000 Indiens, presque tous catholiques.

D. Quand la conquête du Canada fut-elle confirmée ?

Q. Le 10 février 1763, par le traité de Paris.

D. Qu'est-ce que l'Angleterre fit du Canada, après le traité de Paris ?

R. Après le traité de Paris, l'Angleterre commença par démembrer le Canada.

D. Comment fut nommée la partie qui restait du Canada ?

R. Elle fut nommée Province de Québec.

D. L'Angleterre se contenta-t-elle de morceler le Canada ?

R. Non, elle voulut encore lui imposer de nouvelles lois.

D. Comment cela ?

R. Par les proclamations du 7 octobre et du 17 décembre 1763, George III, de sa propre autorité et sans le concours du parlement, abolit les lois françaises pour y substituer celles de l'Angleterre.

D. Qui est-ce qui venait d'être nommé, en même temps, gouverneur général du Canada ?

R. C'était le général Murray.

D. Que fit le général Murray, pour obéir aux instructions qu'il venait de recevoir ?

R. Il forma un nouveau conseil, investi conjointement avec lui, des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Ce conseil était composé de 13 membres, dont un seul du pays, encore était-ce un homme obscur et sans influence.

D. Comment ces mesures déloyales furent-elles accueillies des Canadiens ?

R. De telles mesures firent naître une grande in-

quiétude. Des murmures, sourds d'abord, éclatèrent bientôt dans toutes les classes.

D. Que fit Murray, pour calmer l'agitation des esprits ?

R. Il permit l'usage des lois françaises dans les causes relatives à la propriété immobilière.

D. Que dut encore faire Murray pour se conformer à une autre partie de ses instructions ?

R. Il convoqua une assemblée des représentants du peuple; mais les Canadiens ayant refusé de prêter le serment du test, comme contraire à la foi catholique, cette assemblée ne siégea point.

D. Que firent les représentants anglais, mécontents ?

R. Le gouverneur n'ayant pas voulu les laisser procéder seuls aux affaires, ils s'irritèrent à tel point qu'ils l'accusèrent de favoriser les catholiques. Ils réussirent même à le faire rappeler en Angleterre.

D. Par quoi fut marquée l'administration de Murray ?

R. L'administration de Murray fut marquée par le soulèvement des Sauvages de l'Ouest, ayant à leur tête Pontiac, chef distingué des Outaouais et ennemi de la puissance britannique.

D. Quel fut le résultat de ce soulèvement ?

R. Les Anglais perdirent tout d'abord un grand nombre de leurs places fortifiées, près des grands lacs; mais les Sauvages ayant été battus à Bushy-Run, près Pittsburg, et ayant éprouvé plusieurs autres échecs, demandèrent la paix, qui leur fut accordée à Chouaguen, en 1766.

D. Quel objet surtout occupait alors la population canadienne ?

R. L'arrivée du nouvel évêque de Québec, Mgr. Jean Olivier Briand, qui s'était fait sacrer en France.

D. Par qui le général Murray fut-il remplacé ?

R. Par le général Carleton, en 1766.

D. Que fit le général Murray, à son arrivée à Londres ?

R. Il mit devant les yeux des ministres le recen-

sement qu'il avait fait faire en 1765, pour prouver qu'il n'y avait pas en Canada un protestant contre 150 catholiques, et que, par conséquent, il était de la dernière injustice d'exclure ces derniers du gouvernement.

D. Quelle politique suivit l'Angleterre à l'égard des Canadiens, peu après l'arrivée de Carleton ?

R. L'Angleterre suivit une politique plus juste et plus libérale.

D. Quelle fut la cause de ce changement ?

R. Ce changement fut occasionné par la crainte que l'attitude menaçante des autres colonies inspirait à l'Angleterre, de perdre toute l'Amérique du Nord.

CHAPITRE II.

De l'Acte de Québec, à l'Acte constitutionnel (1774-1791).

D. Quelle mesure le parlement anglais prit-il, en 1774, à la nouvelle du mouvement insurrectionnel de ses colonies ?

R. Il se hâta de voter une loi appelée *Acte de Québec*, pour réorganiser le gouvernement du Canada.

D. Quels changements cette loi introduisait-elle ?

R. Cette nouvelle loi reculait les limites données à la province de Québec, dix ans auparavant ; elle conservait aux catholiques les droits que leur avait garantis la capitulation, et les dispensait du test.

En outre, cet acte rétablissait les anciennes lois civiles, avec liberté de tester de tous ses biens, et confirmait l'usage des lois criminelles anglaises ; enfin, il établissait un Conseil-Législatif devant être composé au moins de 17 membres, et de 23 au plus, catholiques ou protestants.

D. Que firent les protestants du Canada après la publication de cet Acte ?

R. Ils en demandèrent la révocation ; mais le Parlement anglais rejeta leur pétition.

D. Cet Acte plut-il davantage aux autres colonies anglaises de l'Amérique ?

R. Non ; et elles en manifestèrent alors hautement leur mécontentement, dans un Congrès qu'elles tinrent à Philadelphie.

D. Quel effet cet Acte produisit-il sur la population canadienne ?

R. Cet Acte, tout en rassurant les Canadiens, ne contribua pas peu à les attacher à la couronne d'Angleterre.

D. Que faisait le général Carleton, pendant que le Congrès de Philadelphie exposait les griefs des colons ?

R. Il inaugura dans la ville de Québec la nouvelle constitution. Il crut devoir travailler plus que jamais à s'attacher les Canadiens par des faveurs.

D. Comment fut reçue, dans le pays, l'adresse du Congrès américain ?

R. Elle y fit une assez grande sensation, surtout parmi les Anglais qui, n'espérant plus dominer exclusivement, devinrent révolutionnaires.

D. N'ayant pu gagner les Canadiens, quel parti prit le Congrès américain, informé d'ailleurs que l'Angleterre allait employer la force des armes ?

R. Il résolut de commencer immédiatement les hostilités ; et, au commencement de mai 1775, les forts Carillon, St. Frédéric, Chambly et St. Jean tombaient en son pouvoir.

Le Congrès nommait en même temps Washington général en chef de ses armées.

D. Que fit le Congrès américain, après ces premiers succès ?

R. Il fit circuler dans tout le Canada une nouvelle proclamation, qui n'eut pas plus de résultat que la première.

D. Après la prise du fort St. Jean, 3 novembre 1775, que fit le général Montgomery, commandant l'armée américaine ?

R. Il marcha sur Montréal, et fit occuper Sorel et les Trois-Rivières.

D. Que faisait alors le général Carleton ?

R. Ne croyant pas possible de défendre Montréal, il l'avait abandonné pour aller s'enfermer à Québec.

D. Dans quel état le gouverneur trouva-t-il Québec, lorsqu'il y arriva ?

R. Il trouva la population divisée en deux camps.

La cause anglaise en Canada était en ce moment dans un état presque désespéré. Si les Canadiens eussent fait cause commune avec les insurgés, c'en était fait de la puissance anglaise en Canada, et, probablement, dans toute l'Amérique du Nord.

D. Qu'avait fait la ville de Montréal pendant que le gouverneur fuyait ?

R. Pendant que le gouverneur fuyait, la ville de Montréal avait ouvert ses portes à Montgomery.

D. Où celui-ci marcha-t-il de là ?

R. De Montréal, Montgomery marcha sur Québec. Aux premiers jours de décembre, il parut devant les murs de cette dernière ville, à la tête de 1000 à 1200 hommes, après avoir été rejoint par le général Arnold, venu par la vallée de la rivière Kénébec, et celle de la Chaudière.

D. Que tentèrent les Américains, dans la nuit du 30 au 31 décembre ?

R. Les Américains tentèrent d'emporter la ville d'assaut ; mais ils furent si vigoureusement reçus, qu'ils durent se retirer, après avoir perdu leur chef, le général Montgomery, qui fut tué avec plusieurs des principaux officiers.

D. À qui fut dévolu le commandement de l'armée américaine, après la mort de Montgomery ?

R. Au général Arnold, qui s'éloigna un peu de Québec en attendant des secours qu'il demanda au Congrès.

D. Que firent les Américains, ayant reçu quelques renforts commandés par le général Thomas ?

R. Ils reprirent le siège de la ville en mars 1776, mais leurs batteries n'y causèrent aucun dommage.

D. Quel parti prit le général Thomas à l'apparition de vaisseaux anglais, dans le bas du fleuve ?

R. A la nouvelle de l'approche de vaisseaux anglais, le général Thomas s'empresse de lever le siège.

D. Que fit l'Angleterre voulant soumettre les colonies insurgées ?

R. Elle envoya un corps de 8000 vétérans, sous le commandement du général Burgoyne, qui arriva à Québec au mois de mai 1776.

D. Quel était le plan du général Burgoyne ?

R. Le général Burgoyne voulait opérer, par le Canada, une jonction avec sir William Howe, à New-York, afin de séparer les colonies du sud d'avec celles de l'est.

D. Qu'arriva-t-il au général américain, Thompson, comme il marchait sur les Trois-Rivières pour s'en rendre maître ?

R. Le 8 juin, le général américain fut rencontré par le brigadier Fraser ; et, après un combat meurtrier, il fut fait prisonnier avec le colonel Irwin et 200 des siens. Le reste prit la fuite.

D. Où Burgoyne alla-t-il alors ?

R. Il s'avança jusqu'à Sorel, et continua de poursuivre les Américains.

D. Que firent ces derniers ?

R. Se voyant pressés, les Américains se replièrent successivement sur St Frédéric et Carillon, après avoir brûlé les forts Chambly & St Jean.

D. Quel succès les Anglais eurent-ils sur le lac Champlain, le 13 octobre ?

R. Une flotille anglaise commandée par le capitaine Pringle, défit complètement, sous les batteries de St. Frédéric, la flotille américaine commandée par le général Arnold.

D. Que fit le général Burgoyne, au printemps de 1777 ?

R. Il envahit la Nouvelle-York, à la tête de 9000 hommes ; mais, après quelque succès sur le lac Champlain, il fut battu à Bennington et dans le voisinage d'Albany.

D. A quoi se vit-il forcé après les deux revers qu'il venait d'essayer ?

R. Il se vit forcé de retraiter jusque sur les hau-

teurs de Saratoga, où il fut bientôt complètement cerné par des forces supérieures, et obligé de poser les armes, le 16 octobre, avec les 5800 hommes qui lui restaient.

D. Que faisait, pendant ce temps-là, le gouverneur Carleton ?

R. Il convoquait de nouveau le Conseil législatif, qui n'avait pu se réunir l'année précédente.

D. Quelles mesures le Conseil législatif adopta-t-il ?

R. Les plus importantes mesures qu'il adopta avaient rapport à l'administration judiciaire et à la milice.

Ses ordonnances sur la milice renfermaient des dispositions tyranniques, qui excitèrent un grand mécontentement parmi le peuple, et firent mal augurer de l'avenir.

D. Qu'avait fait le général Carleton, blessé de la préférence donnée au général Burgoyne ?

R. Il avait demandé son rappel, et le général Haldimand, suisse de naissance, venait le remplacer dans le gouvernement du Canada, en juillet 1778.

D. Comment Haldimand gouverna-t-il le Canada ?

R. Haldimand gouverna par le despotisme et la terreur.

D. Où en était alors la lutte entre l'Angleterre et ses colonies insurgées ?

R. Aidé de la France, qui s'était déclarée en sa faveur, le Congrès tenait tête avec succès aux armées anglaises.

D. Quel fut le résultat des campagnes de 1778 et 1779 ?

R. Les succès de la campagne de 1778 furent partagés ; mais ceux de l'année suivante furent, en somme, favorables aux Américains.

D. Où en étaient, en 1781, les armées anglaises dans les colonies insurgées ?

R. Les armées anglaises furent successivement battues à Cowpens, Guildford et Eutawsprings.

D. Que fit Lord Cornwallis, après cette dernière bataille ?

R. Ayant réuni toutes ses forces, il se fortifia dans

Yorktown ; mais il y fut bientôt assiégé par l'armée de Washington et le corps français sous les ordres du marquis de Lafayette, et obligé, le 19 octobre, de mettre bas les armes.

Cette dernière victoire assura définitivement l'indépendance des États-Unis.

D. Quo faisait l'Angleterre, pendant que le Canada gémissait sous le despotisme du gouverneur et de son conseil ?

R. Elle dépouillait le Canada à l'extérieur par le traité de Paris du 3 septembre 1783, en cédant aux Américains tout ce qui en avait été impolitiquement détaché après la conquête. Par ce traité, l'Angleterre reconnut l'indépendance des États-Unis.

D. Quelle était la population de la province de Québec, en 1784.

R. Elle était de 113012 âmes.

D. Quel acte important fut passé, en 1785 ?

R. Ce fut l'acte de l'*Habeas-Corpus*.

En vertu de cette loi, un prisonnier a le droit, en certains cas, de se faire élargir en donnant caution.

D. A qui fut confié le poste de gouverneur, après le rappel du général Haldimand, en 1785 ?

R. Ce fut au lieutenant gouverneur Hamilton, qui fut lui-même remplacé, l'année suivante, par le colonel Hope.

D. Qui gouverna le Canada après le colonel Hope ?

R. Le général Carleton, en qualité de gouverneur général des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Il arriva à Québec le 21 octobre 1786.

Le général Carleton venait d'être élevé à la pairie sous le nom de Lord Dorchester.

D. Quel mouvement s'opérait alors chez la population canadienne ?

R. La population canadienne sollicitait avec instance, du Parlement impérial, la réforme de ses institutions politiques.

D. Que fit Lord Dorchester ?

R. Il chargea le Conseil législatif de s'enquérir de

l'administration judiciaire, de la milice, du commerce, de la police et de l'éducation.

D. Quand le Parlement impérial prit-il en considération les requêtes des partisans du gouvernement représentatif ?

R. En 1791. L'Acte impérial qui instituait ce gouvernement, séparait le pays en deux provinces : l'une, nommée Haut-Canada ; l'autre, Bas-Canada. Cette loi établissait une chambre élective dans chaque province.

D. De combien de membres se composaient le Conseil législatif et l'Assemblée législative ?

R. Le Conseil législatif, pour le Bas-Canada, était de 15 membres, nommés par la couronne ; et l'Assemblée législative, de 50, élus par le peuple.

D. Combien de formes de gouvernement avaient été imposées au Canada, depuis 1760 ?

R. Le Canada se trouvait à son quatrième gouvernement, depuis 31 ans, savoir : loi martiale, de 1760 à 1764 ; gouvernement militaire, de 1764 à 1774 ; gouvernement despotique, de 1774 à 1791 ; et, enfin, gouvernement représentatif, à partir de cette époque.

D. Quelle était la population du Canada à l'époque de l'introduction du gouvernement représentatif de 1791 ?

R. En 1791, la population du Canada était d'environ 135000 ; et, sur ce chiffre, la population anglo-canadienne n'entraît que pour 15000 à peu près, dont 10000 âmes pour le Haut-Canada.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DE L'ACTE CONSTITUTIONNEL, A L'UNION
1791-1840.

CHAPITRE PREMIER.

*De l'Acte constitutionnel, à l'administration de Sir George
Prevost (1791-1811).*

D. Quand la nouvelle constitution fut-elle mise en vigueur ?

R. Ce fut le 26 décembre 1791.

D. Quand les élections, sous la nouvelle forme de gouvernement, se firent-elles dans le Bas-Canada ?

R. Elles se firent en juin 1792.

D. Quel fut le résultat de ces élections ?

R. Sur cinquante membres, les Canadiens élurent seize Anglais, afin de montrer, par cet acte de confiance, leur vif désir de voir régner la concorde.

D. Quelle reconnaissance les Anglais montrèrent-ils aux Canadiens, pour cet acte de générosité ?

R. Toute leur reconnaissance fut de proposer, à l'ouverture des chambres, le 17 décembre 1792, la nomination d'un président anglais et l'abolition de la langue française.

D. Comment ces deux propositions furent-elles reçues ?

R. Elles furent rejetées, et M. Panet fut élu président.

D. Quelle décision fut prise alors ?

R. Il fut décidé, contre le vote de tous les Anglais, que les procès de la chambre seraient écrits et publiés dans les deux langues.

D. De quelle importante question les chambres s'occupèrent-elles, pendant une partie de la session ?

R. Les chambres s'occupèrent de la question de l'éducation.

D. Où les chambres du Haut-Canada s'assemblèrent-elles?

R. A Niagara, le 17 septembre 1792, et furent ouvertes par le lieutenant gouverneur Simcoe.

D. Comment les deux chambres étaient-elles composées?

R. Le Conseil législatif était composé de sept membres, et l'Assemblée législative, de seize.

D. Quels décrets l'Assemblée législative vota-t-elle?

R. Les principaux furent l'introduction de la loi anglaise, pour règle de décision dans toutes les matières de controverse relatives à la propriété et au droit civil, et aussi l'introduction des jugements par jury.

D. Qu'adopta l'Assemblée législative du Haut-Canada, dans sa session de 1793?

R. Elle adopta l'abolition de l'esclavage.

D. En quelle année, le siège du gouvernement du Haut-Canada fut-il transporté de Niagara à Toronto?

R. En 1796, par le gouverneur Simcoe.

D. Que fit l'Assemblée législative du Bas-Canada, dans ses sessions de 1792 et 1795?

R. Elle imposa des droits sur les boissons et les épiceries, afin d'élever le revenu public au niveau de la dépense.

D. Quel était alors le revenu de la province?

R. Le revenu de la province n'était alors que de sept à huit mille louis; tandis que la dépense s'élevait à £25000.

D. Qui est-ce qui arrivait au Canada, en 1793, en qualité de gouverneur général pour la troisième fois?

R. Lord Dorchester.

L. Qu'apportait-il avec lui?

R. Il était muni d'amples instructions qui autorisaient le gouverneur à nommer un nouveau Conseil exécutif composé de neuf membres, dont quatre Canadiens, et qui permettaient aux séminaires et aux com-

munautés religieuses de se perpétuer, suivant les règles de leur institution.

D. Quels furent les principaux travaux de la session de 1795 ?

R. Le règlement des rentes et autres charges seigneuriales, la légalisation du numéraire qui avait cours dans le pays, et la conversion de la monnaie sterling en cours du pays.

D. Par qui fut remplacé Lord Dorchester, comme gouverneur du Canada ?

R. Il fut remplacé par le général Prescott, en 1796.

D. Quand et par qui fut ouvert le second parlement provincial ?

R. Le 24 janvier 1797, par le général Prescott; M. Panet y fut de nouveau élu président.

D. Quel principal événement eut lieu, pendant le gouvernement du général Prescott ?

R. Ce fut un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre l'Angleterre et les États-Unis, concernant la province du Canada.

D. Par qui fut remplacé le général Prescott ?

R. Par Robert-Shore Milnes, en juillet 1799, en qualité de lieutenant gouverneur.

D. Qui succéda à Robert-Shore Milnes ?

R. Ce fut l'honorable Thomas Dunn, le plus ancien membre du Conseil exécutif.

D. Quel nouveau gouverneur général arrivait à Québec, le 21 octobre 1807 ?

R. Sir James Craig, officier militaire de quelque réputation, mais administrateur despotique, rempli de préjugés contre les Canadiens et leur religion.

D. Que se passa-t-il en 1808 ?

R. La chambre ayant voté, à la majorité de 22 contre 2, un acte par lequel les juges étaient exclus des rangs de la représentation, le Conseil législatif rejeta la mesure.

D. Que se passa-t-il à la session suivante ?

R. La Chambre y fut dissoute par le gouverneur, pour avoir osé insister sur la nécessité d'un ministère

responsable, et sur la liberté de discussion dans les chambres.

D. Quand la nouvelle Chambre se réunit-elle ?

R. Elle se réunit à la fin de janvier 1810.

D. Quels furent ses procédés ?

R. Dès l'ouverture de la session, la nouvelle Chambre protesta énergiquement contre le langage insultant dont s'était servi Sir James Craig en prorogeant la dernière Chambre.

D. Comment la Chambre répondit-elle à l'amendement, par le Conseil, du bill des juges ?

R. Elle déclara, à la majorité des trois quarts, le siège du juge de Bonne, vacant à la Chambre.

D. Que fit le gouverneur qui, jusque là avait eu peine à se contenir ?

R. Il cassa la nouvelle chambre, fit saisir les presses et arrêter le propriétaire du *Canadien*, sous accusation de haute trahison.

D. Quel fut le résultat des élections, après ces violences ?

R. Malgré ces violences, les mêmes députés furent réélus.

D. En rendant compte de ces troubles au ministère, quels moyens plus efficaces d'angliciser et de protestantiser le pays, Craig lui suggéra-t-il ?

R. Craig proposa au ministère de changer ou de suspendre la Constitution ; de rendre ensuite le gouvernement indépendant du peuple, en employant les biens des Sulpiciens et des Jésuites à payer les dépenses publiques ; et enfin, de réserver au roi la nomination des curés dans toutes les paroisses.

D. Quelle fut la conduite de Mgr. Plessis, évêque catholique de Québec, lorsque le gouvernement voulut empiéter sur les droits de l'Église ?

R. Mgr. Plessis montra alors une telle fermeté, que le gouverneur jugea prudent de ne rien entreprendre contre l'administration religieuse du pays.

D. Qu'est-ce qui fit surtout modifier la politique du gouvernement colonial ?

R. Ce fut l'attitude menaçante des États-Unis.

D. Que fit-on des citoyens qu'on avait emprisonnés ?

R. On dut les élargir bientôt après.

D. Que devint la loi des juges ?

R. La loi des juges fut adoptée, et reçut la sanction royale.

D. En quelle année Craig fut-il rappelé ?

R. En 1811.

CHAPITRE II.

De l'arrivée de Sir George Prévost, à son départ (1811-1815).

D. Quel fut le successeur de Craig ?

R. Ce fut Sir George Prévost, gouverneur de la Nouvelle-Écosse ; il arriva à Québec en septembre de la même année 1811.

D. Dans quelle situation trouva-t-il le Canada ?

R. Sir George Prévost trouva les esprits divisés à l'intérieur, et le pays menacé au dehors par les États-Unis.

D. Quelle conduite suivit-il ?

R. Il travailla à concilier les esprits, et à s'attacher les Canadiens par une entière confiance en leur fidélité. Aussi, bientôt la plus grande sympathie s'établit-elle entre le peuple et lui.

D. Que fit-il auprès du clergé ?

R. Croyant le clergé mal disposé à l'égard du gouverneur par suite des tentatives imprudentes de Craig, Sir George Prévost travailla à regagner ses bonnes grâces, et eut plusieurs entrevues avec Mgr. Plessis.

D. Qu'apprit-on au mois de juin 1812 ?

R. On apprit que les États-Unis venaient de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne.

D. Pourquoi les États-Unis déclarèrent-ils la guerre à l'Angleterre ?

R. L'Angleterre, alors en guerre avec la France,

s'arrogeait le droit de visiter les vaisseaux étrangers pour voir s'ils portaient quelques-uns de ses matelots déserteurs; elle prétendait même empêcher les vaisseaux américains d'entrer dans les ports du nord de la France et ceux des Pays-Bas, qu'elle tenait en état de blocus. Se trouvant molestés, les Américains prirent les armes pour soutenir leurs droits, après avoir, toutefois, souffert en silence ces avanies pendant cinq ou six ans.

D. Quelles mesures Sir George Prévost prit-il aussitôt?

R. Bien que les chambres du Bas-Canada eussent déjà siégé pendant l'hiver, il les convoqua une seconde fois, et en obtint libéralement tout ce qu'il demanda pour la défense de la province.

D. Quo firent les chambres du Haut-Canada, dans le même temps?

R. Elles adoptèrent aussi des mesures pour la défense de la province.

D. Quelle était alors la population des deux provinces?

R. La population du Bas-Canada était de 200000 âmes; et celle du Haut-Canada, de 80000.

D. Quelles furent les opérations militaires de la campagne de 1812?

R. Les troupes anglaises prirent d'abord le fort Michilimakinac sur les Américains; et, le 25 juillet, elles obligèrent le général américain Hull, qui s'était enfermé dans le fort de Détroit, de se rendre avec son armée, dite de l'Ouest.

Peu après, l'armée américaine du centre, commandée par Van Renselaer, fut mise en désordre par le général Sheaffe, et forcée de poser les armes à Queenstown, au nombre de plus de mille hommes.

L'armée américaine du nord, commandée par le général Dearborn, et forte de dix mille hommes, fut arrêtée à Lacolle par le major de Salaberry, et obligée de battre en retraite.

D. Les Américains étaient-ils plus heureux sur mer?

R. Oui; leurs frégates la *Constitution* et les *États*

Unis enlevaient plusieurs frégates anglaises, après des combats bien sanglants.

D. Que firent les Américains, au printemps de 1813?

R. Ils résolurent de pousser la guerre avec vigueur, et divisèrent encore leurs forces en trois armées.

D. Quel fut le résultat de la campagne du général anglais, Proctor, dans l'Ouest?

R. Après quelques succès, sur les Américains commandés par le général Harrison, il fut complètement défait à *Moravian-Town*, le 5 octobre.

D. Les Américains ne venaient-ils pas encore d'obtenir d'autres succès?

R. Oui; car, après un combat de quatre heures, le commodore Perry, avec 9 voiles et 54 canons, avait obligé la flottille anglaise sur le lac Érié, forte de 6 voiles et de 63 canons, de se rendre à discrétion.

D. Que se passait-il alors sur le lac Ontario?

R. Le 27 avril, le général américain Dearborn débarqua avec 1700 hommes, près de Toronto, repoussa le général Sheaffe avec perte, et cette ville dut se rendre.

Peu de temps après, Dearborn obligea le général anglais Vincent d'évacuer le fort George.

Attaqués à l'improviste par le colonel Harvey, sur les hauteurs de Burlington, dans la nuit du 5 au 6 juin, les Américains furent chassés de leur position, et deux de leurs généraux furent faits prisonniers.

D. Que faisait alors le général Prévost, qui était au bas du lac?

R. Voulant profiter de l'absence de la flotte ennemie, il attaqua Sacketts-Harbor; mais il fut repoussé.

D. Comment se termina la campagne sur le lac Ontario?

R. Elle se termina par la victoire du commodore américain Chauncey sur le commandant anglais Yeo.

D. Que firent les Américains à la suite de ces succès?

R. Ils réunirent leur armée du centre à celle du nord, et marchèrent sur Montréal.

D. Ces deux armées furent-elles heureuses?

R. Non ; car elles perdirent les batailles de Christler's Farm et de Châteauguay.

A Christler's Farm, le colonel Morrisson défit complètement le général Américain Wilkinson, quoique l'armée de ce dernier fût quatre fois plus nombreuse que l'armée anglaise.

A Châteauguay, le général américain Hampton, commandant une armée de 7000 hommes, dut se retirer précipitamment devant 300 Canadiens sous les ordres du colonel de Salaberry.

D. Quel fut le résultat des batailles de Christler's Farm et de Châteauguay ?

R. Le résultat de ces mémorables batailles fut de déterminer la retraite d'une armée d'environ 16000 hommes.

Ainsi échoua le plan d'invasion le mieux combiné qu'eût encore formé la République américaine, pour la conquête du Canada.

D. Que firent les troupes anglaises dans le Haut-Canada, dès que les Américains l'eurent évacué ?

R. Le colonel Murray, à la tête de 600 hommes, surprit le fort Niagara, fit 300 prisonniers, et enleva une grande quantité de munitions.

D. Que firent les Américains, au printemps de 1814 ?

R. Cinq mille d'entre eux attaquèrent tout-à-coup le moulin de Lacolle, au pied du lac Champlain ; mais, après l'avoir canonné deux heures et demie inutilement, ils durent retourner à Plattsburg.

D. Quel plan d'opérations les Américains adoptèrent-ils pour le reste de la campagne ?

R. L'échec essuyé à Lacolle les décida à diriger tous leurs efforts contre le Haut-Canada.

D. Quels furent les principaux faits d'armes de cette campagne ?

R. Ce furent les batailles de Chippawa, de Lundy's Lane, de Bladensburg, de la Nouvelle-Orléans, et le combat naval sur le lac Champlain.

Les Anglais furent battus à Chippawa et à la Nou-

velle-Orléans, et les Américains, à Lundy's Lane et à Bladensburg.

D. Quand la paix fut-elle conclue entre l'Angleterre et les États-Unis ?

R. Elle fut conclue le 24 décembre 1814, à Gand.

D. Que fit Sir George Prévost, après la conclusion de la paix ?

R. Il réunit les Chambres, au mois de janvier 1815.

D. Qui fut appelé à la présidence de la Chambre d'assemblée, en remplacement de M. Panet, nommé au Conseil législatif ?

R. Ce fut un jeune homme de 26 ans, M. Papineau.

D. Quelle résolution la Chambre législative passa-t-elle alors ?

R. Elle déclara que Sir George Prévost, dans les circonstances difficiles où il s'était trouvé, s'était distingué par son énergie, sa sagesse et son habileté.

D. Que fit Sir George Prévost, vers la fin de 1815 ?

R. Il partit pour l'Angleterre; mais il y mourut peu après son arrivée, des fatigues du voyage.

CHAPITRE III.

Du départ de Sir George Prévost, à l'arrivée du Commissaire royal (1815-1835).

D. Par qui Sir George Prévost fut-il remplacé dans le gouvernement général du Canada ?

R. Il fut remplacé par le général Drummond, en qualité d'administrateur.

D. Que découvrit bientôt le général Drummond dans l'administration intérieure du pays ?

R. Il découvrit des abus énormes dans les départements des terres et des postes.

D. Quelle fut la réponse du peuple au gouverneur, qui venait de dissoudre la chambre, au commencement de la session de 1816 ?

R. Il réélut presque tous les mêmes membres.

D. Par qui Drummond fut-il remplacé, dans le même temps, avec la qualité de gouverneur général ?

R. Il fut remplacé par Sir John C. Sherbrooke, homme infiniment plus habile et plus prudent que lui.

D. Comment le nouveau gouverneur inaugura-t-il son administration ?

R. Il débuta par des actes de générosité et de justice.

D. Quelle question vint alors exciter une profonde agitation dans les esprits ?

R. Celles des subsides.

D. Quelle résolution prit Sir John Sherbrooke, peu après la session de 1816 ?

R. Dégouté de la tâche difficile de concilier les esprits, il demanda son rappel en Europe.

D. Par qui fut-il remplacé ?

R. Par le duc de Richmond, qui arriva à Québec le 29 juillet 1818.

D. Son administration fut-elle longue ?

R. Elle fut très-courte; ayant été mordu par un renard, il mourut d'hydrophobie, au mois d'août 1819.

D. Par quelles mains passa ensuite le pouvoir ?

R. Il passa successivement par les mains de l'honorable James Monk, qui ne fit que dissoudre la chambre et ordonner de nouvelles élections; puis par celles de sir Peregrine Maitland; enfin, par celles du comte de Dalhousie, qui arriva à Québec, le 18 juin 1820, en qualité de gouverneur général des colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

D. Quel sage parti l'Angleterre prit-elle vers ce même temps ?

R. Convaincue enfin de l'impossibilité de protestantiser le pays, elle prit le parti de laisser les Canadiens suivre la religion de leurs pères.

D. Pour quel temps le comte de Dalhousie convoqua-t-il la nouvelle Chambre législative ?

R. Il la convoqua pour le 14 décembre 1820.

D. Que fit la Chambre dans cette session ?

R. Elle vota un bill de subsides qui fut rejeté par le Conseil, ce qui ne manqua pas d'augmenter son mécontentement, lequel alla ensuite toujours croissant.

D. Le gouvernement fut-il plus heureux à la session suivante ?

R. Non, car il reçut un nouveau refus au sujet des subsides, n'ayant que cinq votes en sa faveur.

D. Quel bill fut présenté au Parlement impérial, en 1822 ?

R. Ce fut un bill pour l'union des deux provinces du Haut et du Bas-Canada ; mais il fut rejeté à sa seconde lecture.

D. Qui avait fait présenter ce bill ?

R. C'était le parti anglais, dont l'hostilité contre les Canadiens croissait tous les jours avec le désir de les dominer.

D. Quels étaient les principaux articles de ce bill ?

R. Ce bill donnait une représentation beaucoup plus nombreuse au Haut qu'au Bas-Canada ; prescrivait la langue française ; restreignait la liberté du culte et les droits des représentants sur les deniers publics. En un mot, il réduisait le Canada français à la condition révoltante de l'Irlande.

D. Que fit toute la population, en apprenant cette nouvelle ?

R. Elle s'empressa de protester énergiquement contre une mesure si contraire à ses intérêts.

D. Que fit l'Assemblée législative du Bas-Canada dans sa session de 1826 ?

R. Elle vota des subsides, dans la même forme que l'année précédente, c'est-à-dire par chapitres non détaillés ; le lendemain le gouverneur prorogea l'Assemblée.

D. Quelle mesure prit le comte de Dalhousie, quelque temps après ?

R. Il en appela au peuple par les élections générales.

D. Quel effet produisit la dissolution de la Chambre ?

R. Cette dissolution produisit une agitation extraordinaire, qui fut encore augmentée par la publication d'une adresse au peuple, l'engageant à réélire des membres de la majorité.

D. Que se passa-t-il à la réunion de la nouvelle Chambre, en novembre 1827?

R. Le gouverneur refusa de confirmer l'élection de M. Papineau, comme président de la Chambre; le lendemain cette dernière était prorogée.

D. En quel état étaient alors les esprits dans le Haut-Canada?

R. Pendant que le Bas-Canada était en proie aux dissensions, le Haut-Canada était agité par des débats violents, dus en apparence à la même cause.

D. Que fit le gouvernement impérial, pour faciliter le rétablissement de la concorde?

R. Le comte de Dalhousie fut nommé au gouvernement des Indes; Sir James Kempt, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, vint le remplacer à Québec, où il arriva le 2 septembre 1828.

D. Que fit Sir James Kempt?

R. Ils'attacha à demeurer neutre entre la Chambre et le Conseil; il reconnut immédiatement M. Papineau comme Président de l'Assemblée, et laissa la chambre libre d'employer, sauf le salaire du gouverneur et des juges, tout l'argent mis à la disposition de la couronne par le Parlement impérial.

D. Par qui Sir James Kempt fut-il remplacé?

R. Il fut remplacé par lord Aylmer, qui arriva à Québec le 13 octobre 1830.

D. Quelle conduite tint lord Aylmer, au commencement de son administration?

R. Il chercha à concilier les esprits; mais déjà une influence funeste poussait insensiblement la Chambre au-delà des bornes de la prudence.

D. Que se passa-t-il à Montréal, pendant l'élection d'un membre, le 21 mai 1832?

R. Il y eut des troubles sérieux, pendant lesquels trois Canadiens furent tués par les troupes anglaises.

D. Qu'arriva-t-il de remarquable, peu après cet événement de Montréal?

R. Le choléra éclata pour la première fois au Canada, et y fit de terribles ravages, surtout à Québec, où il enleva le dixième de la population.

D. Que fit la Chambre législative dans sa session de 1834 ?

R. Après de longs et violents débats, elle adopta une série de 92 résolutions, renfermant tous les griefs de la colonie contre la métropole.

D. Quelle était alors l'attitude du Haut-Canada ?

R. Une partie de sa population se prononçait pour la politique de la Chambre législative du Bas-Canada.

D. Que fit le Parlement impérial touchant toutes ces questions qui lui avaient été portées ?

R. Après de longs débats, il en laissa la solution au bureau colonial.

D. Que se passa-t-il au mois d'octobre 1834 ?

R. Le Parlement canadien fut dissous, et les élections furent accompagnées de grands troubles, malgré les associations constitutionnelles formées dans les villes, pour le maintien des institutions et des lois.

D. Que fit la nouvelle Chambre, à sa session de février 1835 ?

R. Elle protesta contre le discours de lord Aylmer, à la fin de la session précédente, et renouvela toutes ses demandes ; mais le gouverneur mécontent, prorogea la Chambre.

D. Qu'arriva-t-il sur ces entrefaites ?

R. Lord Aylmer fut rappelé et remplacé par lord Gosford, qui arriva à Québec, le 24 août 1835.

CHAPITRE IV.

De l'arrivée du Commissaire royal, à l'Union des deux Canadas (1835-1841).

D. En quelle qualité lord Gosford vint-il au Canada, et de quoi était-il chargé ?

R. Lord Gosford vint en Canada, accompagné de Sir Charles Gray et de Sir James Gipps, ses adjoints, en qualité de commissaire royal. Il était chargé de s'enquérir des affaires du pays et d'en rendre le compte le plus détaillé possible.

Lord Gosford fit, en conséquence, un long rapport tout hostile aux Canadiens, et qui, par cela même, fut approuvé par la Chambre des Communes et par les ministres en Angleterre.

D. Que fit le nouveau gouverneur, peu après son arrivée ?

R. Il convoqua la Chambre pour le 27 octobre suivant.

D. Quelle attitude prit cette Chambre ?

R. Cette Chambre refusa de reconnaître formellement la commission envoyée par le gouvernement impérial pour prendre connaissance des affaires du pays, pressentant les instructions qu'elle en avait reçues. Cependant, elle vota une liste civile de six mois, en reconnaissance de ce que lord Gosford avait accordé de bonne grâce les sommes nécessaires aux dépenses contingentes.

D. Quelle attitude prenaient alors les provinces voisines ?

R. Le Haut-Canada, qui avait d'abord sollicité des réformes, venait d'élire une Chambre dont la majorité se déclarait en faveur du gouvernement.

Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse acceptaient les propositions de l'Angleterre, en sorte que le Bas-Canada se trouva isolé.

D. Quand lord Gosford convoqua-t-il la Chambre ?

R. Il la convoqua pour le 18 août 1837 ?

D. Combien de temps siégea-t-elle ?

R. La majorité ayant protesté contre les résolutions hostiles que venait d'adopter le Parlement impérial, le gouverneur se hâta de la proroger, après six jours de session.

D. Que se passa-t-il après la prorogation de la Chambre ?

R. Des chefs du parti populaire parcoururent les campagnes, et des associations secrètes se formèrent de tous côtés. Dans une assemblée de six comtés, tenue à Saint-Charles, on fit un appel au peuple.

D. Comment le peuple répondit-il à cet appel ?

R. Il se souleva dans quelques comtés avoisinant Montréal ; mais, après avoir battu les troupes régu-

lières en plusieurs endroits, entre autres à Chambly et à Saint-Denis, les insurgés furent défaits à Saint-Charles et à Saint-Eustache.

D. Que se passait-il vers le même temps dans le Haut-Canada ?

R. M. McKenzie, à la tête du mouvement insurrectionnel fut défait près de Toronto, et obligé de se réfugier aux États-Unis.

D. Quel fut le résultat du mouvement insurrectionnel de 1837 ?

R. Lord John Russell présenta au Parlement impérial, une loi pour suspendre la Constitution de 1791 ; cette mesure passa, après d'assez longues discussions.

D. Qui remplaça temporairement lord Gosford, au mois de février 1838 ?

R. Ce fut Sir John Colborne.

D. Quel ordre reçut aussitôt Sir John Colborne ?

R. Il reçut l'ordre de mettre cette loi à exécution, et de former un conseil spécial pour l'expédition des affaires les plus importantes.

D. Qui est-ce qui remplaça lord Gosford comme gouverneur général ?

R. Ce fut lord Durham, qui arriva à Québec, le 27 mai de la même année.

D. Quel fut le fait le plus saillant de l'administration de lord Durham ?

R. Ce fut l'amnistie qu'il accorda aux prisonniers politiques, arrêtés pendant les derniers troubles.

D. Que fit-il bientôt après ?

R. Ayant reçu du gouvernement impérial un désaveu solennel de cet acte, il en fut si vivement blessé, qu'il donna immédiatement sa démission, et s'embarqua pour l'Europe, avec sa famille, le 1er novembre 1838.

D. A qui lord Durham laissa-t-il le gouvernement ?

R. A Sir John Colborne, qui le garda jusqu'à l'arrivée de lord Sydenham.

D. Que se passa-t-il après le départ de lord Durham ?

R. Les réfugiés politiques aux États-Unis y orga-

nisèrent avec quelques Américains, un nouveau soulèvement dans les deux Canadas à la fois.

D. Comment se terminèrent les insurrections partielles qui éclatèrent alors sur plusieurs points ?

R. Elles furent bientôt comprimées par Sir John Colborne, qui marcha avec sept ou huit mille hommes, sur le pays insurgé, où il promena la torche incendiaire, ne laissant que des ruines et des cendres sur son passage.

D. Comment furent traités les prisonniers qu'on fit dans cette insurrection ?

R. Colborne les fit juger par une cour martiale : 89 furent condamnés à mort, 47 à la déportation, et tous leurs biens furent confisqués.

D. Par qui Sir John Colborne fut-il remplacé ?

R. Il fut remplacé par l'honorable Charles Poulett Thompson, qui fut assermenté comme gouverneur général de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord, le 19 octobre 1839. L'année suivante, il fut créé baron de Sydenham.

D. Quelle fut la suggestion de lord Durham aux ministres du gouvernement impérial ?

R. Lord Durham suggéra aux ministres du gouvernement impérial d'opérer l'union des deux Canadas.

D. Quand le bill d'union que venait de voter le Parlement impérial, reçut-il la sanction royale ?

R. Le 23 juillet 1840 ; mais il ne fut mis en vigueur que le 10 février 1841.

D. Quelle a été la politique qui a donné ce bill d'union ?

R. C'est la même qui avait donné la constitution de 1791, c'est-à-dire l'anglification des Canadiens-Français et l'anéantissement de la religion catholique.

D. Où en était le Bas-Canada, à l'époque de l'union des deux provinces ?

R. A l'époque où se consommait ce grand acte d'injustice, la population, le commerce, l'agriculture et l'industrie y avaient fait d'immenses progrès.

Le Bas-Canada, qui ne devait presque rien, fut obligé de partager le fardeau de la dette du Haut-Canada, laquelle s'élevait à plus d'un million.

La population du Bas-Canada, qui était de 125000 âmes en 1791, s'était quintuplée. En 1844, époque du recensement le plus rapproché de l'union, le Bas-Canada comptait 524000 Canadiens-Français, 156000 Anglais et étrangers; en tout, 691000 âmes, dont 573000 catholiques. Il y avait 76000 propriétaires et 113000 maisons; d'où l'on peut conclure que presque toutes les familles étaient propriétaires.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DE L'UNION, A LA CONFÉDÉRATION (1841-1847).

CHAPITRE PREMIER.

De l'Union, à l'arrivée de Lord Elgin (1841-1867).

D. Quels changements principaux l'acte d'union introduisit-il dans la constitution politique du pays?

R. Cet acte accordait: 1° un *gouvernement responsable*, c'est-à-dire formé d'hommes siégeant dans la Législature, et devant rendre compte à la Chambre d'Assemblée de leurs actes officiels et des conseils donnés au gouverneur en leur qualité de ministres; 2° il reconnaissait aux députés du peuple le droit de contrôler le revenu public dans toutes ses branches, et d'avoir la haute-main sur toutes les dépenses publiques.

C'était consacrer bien tard des droits que nous avons acquis en devenant sujets anglais, et, pour l'obtention desquels plusieurs de nos compatriotes avaient lutté longtemps dans l'ancienne Chambre d'Assemblée, ou versé leur sang sur le champ de bataille.

D. De qui l'Angleterre fit-elle choix pour faire fonctionner le nouveau gouvernement?

R. Ce fut de lord Sydenham, qui avait activement

travaillé à l'union des deux provinces, et qui arriva à Québec le 19 octobre 1839.

D. La Législature du Bas-Canada et celle du Haut-Canada acceptèrent-elles facilement l'acte d'union ?

R. Oui; le Conseil spécial du Bas-Canada, composé d'hommes vendus au pouvoir, pour la plupart, y donna son assentiment, après une simple entrevue avec le gouverneur; et la Chambre du Haut-Canada, qui y trouvait plus que son compte, fit de même au bout de quelques jours de discussion.

D. Où fut ouvert le premier Parlement-uni ?

R. A Kingston, le 13 juin 1841.

D. Que se passa-t-il dans la première session ?

R. On y jeta les fondements de nos institutions civiles les plus importantes: le système municipal, l'éducation populaire, le cours monétaire, les douanes, etc.

D. Comment se termina cette mémorable session ?

R. Elle se termina au milieu de regrets universels, causés par la perte de lord Sydenham, qui mourut des suites d'une chute de cheval, le 19 septembre 1841.

D. Quelle somme l'Angleterre vota-t-elle pour venir en aide au bureau des travaux publics qui venait d'être établi, et pour consolider la dette du Canada ?

R. Elle vota la somme de £1500000 sterling, au crédit de la province.

D. Quel fut le successeur de lord Sydenham ?

R. Ce fut Sir Charles Bagot, qui arriva à Kingston, la nouvelle capitale, en janvier 1842.

D. Qu'eut de remarquable le gouvernement de Sir Charles Bagot ?

R. Ce fut sous lui que le gouvernement responsable ou constitutionnel fut inauguré.

D. Comment la Chambre était-elle divisée, à l'arrivée de Sir Charles Bagot ?

R. Elle était partagée en deux camps, dont l'un, le parti *tory*, cherchait plutôt à flatter le pouvoir qu'à servir les vrais intérêts du peuple, et dont l'autre, le parti de la *réforme*, voulait l'application franche et libérale de la Constitution, la pratique complète du

gouvernement responsable, le bien général de toutes les classes, tout en portant aussi à l'autorité un grand respect.

D. Quel esprit régnait alors dans la Chambre ?

R. Il y régnait un esprit de dispute et d'aigreur qui eût pu devenir bientôt funeste au pays tout entier, si le gouverneur n'eût su, par un sage tempérament, en prévenir les fâcheux effets.

D. Quelle fut la conduite de Sir Charles Bagot à l'égard des deux partis qui se disputaient le pouvoir ?

R. Sir Charles Bagot agit avec beaucoup de prudence, en appelant dans ses conseils les chefs du parti de la réforme, qui avaient pour eux l'avantage du nombre, du talent, et celui des principes.

Deux députés, également remarquables par le talent, les connaissances politiques et l'énergie, furent choisis pour former le cabinet : c'était MM. Robert Baldwin et L. H. Lafontaine.

D. Qui fut envoyé pour remplacer Sir Bagot, qui avait demandé son rappel pour cause de santé ?

R. Ce fut Sir Charles Metcalfe, qui arriva à Kingston le 25 mai 1843.

D. Que s'est-il passé de remarquable sous l'administration de Sir Charles Metcalfe ?

R. Ce fut la résignation du ministère Lafontaine-Baldwin, la dissolution du Parlement, les élections générales dans l'automne de 1844, la formation d'un nouveau ministère, et la translation du siège du gouvernement de Kingston à Montréal (1844).

D. Pourquoi le cabinet Lafontaine-Baldwin résigna-t-il ?

R. Ce cabinet résigna, parceque le gouverneur s'était permis de nommer aux emplois publics sans prendre l'avis de ses conseillers, et aussi, parcequ'il avait refusé de sanctionner quelques mesures gouvernementales.

D. Quel fut le résultat des nouvelles élections ?

R. Elles donnèrent une majorité à la politique du gouverneur.

D. Y eut-il quelques-uns des chefs de l'insurrection de 1837, qui furent élus ?

R. Oui; MM. L. J. Papineau, W. L. McKenzie et Wolfred Nelson, à qui l'on avait permis de revenir dans le pays, furent élus par de grandes majorités.

D. Qui est-ce qui succéda, en 1845, à lord Metcalfe, obligé de repasser en Angleterre, pour cause de santé?

R. Ce fut lord Cathcart, commandant des forces. Il gouverna jusqu'à l'arrivée de lord Elgin, en janvier 1847.

CHAPITRE II.

De l'arrivée de lord Elgin, à la Confédération (1847-1867).

D. Quelle mesure prit lord Elgin au début de son administration?

R. Il en appela à de nouvelles élections générales, qui donnèrent une prépondérance marquée au parti réformiste.

D. Comment forma-t-il son ministère?

R. Il le forma des chefs de ce parti; et, sous son habile direction, le ministère Lafontaine-Baldwin fit adopter les mesures les plus importantes.

D. Qu'eut de remarquable la session législative de 1849?

R. Ce fut l'adoption d'une loi pour indemniser les Bas-Canadiens des pertes qu'ils avaient éprouvées durant les troubles de 1837-38, loi modelée sur une semblable votée précédemment en faveur des Haut-Canadiens, qui avaient souffert pour la même cause.

D. Quelle fut la conduite des ennemis du gouvernement?

R. Cette loi exaspéra tellement les ennemis du gouvernement, qu'ils se livrèrent à l'émeute, insultèrent le gouverneur sur la voie publique pour l'avoir sanctionnée, brûlèrent l'enceinte parlementaire et les deux précieuses bibliothèques qu'elle contenait, et saccagèrent plusieurs des principaux édifices de la cité de Montréal.

D. Après l'incendie du parlement de Montréal, que fut-il décidé ?

R. Il fut décidé qu'à l'avenir, les parlements s'assembleraient alternativement à Toronto et à Québec.

D. Quelle importante cérémonie religieuse eut lieu à Québec, le 15 août 1849 ?

R. Ce fut l'ouverture du premier concile provincial du Canada, sous la présidence de Mgr. l'archevêque Turgeon.

D. Que fit le gouvernement, en 1851 ?

R. Il introduisit les timbres-poste de cinq centins.

D. Quelle terrible épreuve eut à supporter la ville de Montréal, en 1852 ?

R. En l'année 1852, la ville de Montréal fut dévastée par plusieurs incendies désastreux, dont le plus terrible eut lieu au mois de juillet.

D. Quand et par qui fut posée la pierre angulaire de l'Université-Laval ?

R. Ce fut par lord Elgin, en 1852.

D. Quelle modification subit l'Assemblée législative, en 1853 ?

R. Le nombre des membres fut porté de 84 à 130, dont 65 pour chaque province.

D. Par qui lord Elgin fut-il remplacé ?

R. Par sir Edmond Head, au mois de décembre 1854.

D. Quels furent les principaux actes de la Législature, sanctionnés par lord Elgin, et qui contribuèrent puissamment à la prospérité du pays ?

R. Parmi ces actes, on doit mettre au premier rang ceux qui abolirent les droits seigneuriaux (1854), sécularisèrent les réserves du clergé protestant, et aidèrent la compagnie du Grand-Tronc à couvrir la province d'un vaste réseau de chemins de fer. On lui doit aussi le traité de réciprocité avec les États-Unis, conclu en juillet 1854.

D. Que s'est-il passé de remarquable en l'année 1855 ?

R. Trois événements principaux, savoir : l'arrivée dans les eaux du Saint-Laurent, au mois de juillet,

d'une corvette française, la "Capricieuse"; la célébration, avec le plus grand éclat, par les catholiques des villes et des campagnes, de la fête du 8 décembre, en l'honneur de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie; la célébration d'une fête civile par la population en masse, en mémoire de la prise de Sébastopol.

D. Quelle modification importante subit le gouvernement, en 1856 ?

R. Le principe électif fut introduit dans le Conseil législatif. Les anciens membres demeuraient conseillers à vie comme par le passé; mais les nouveaux membres devaient, à l'avenir, être élus par une des quarante-huit divisions électorales nouvellement formées.

D. Quel fut le principal événement de l'année 1858 ?

R. Ce fut le choix fait par la reine de la ville d'Ottawa pour le siège fixe du gouvernement provincial.

D. Que se passa-t-il de remarquable dans l'été de 1860 ?

R. Le Canada et les autres provinces britanniques furent honorés de la visite du prince de Galles.

D. Quel fut le successeur de Sir Edmond Head ?

R. Ce fut lord Vicomte Monk, en 1861.

D. Quel événement vint menacer le pays d'une guerre avec les États-Unis, vers la fin de 1861 ?

R. Ce fut l'arrestation de Mason et Slidell à bord du vapeur anglais "Trent."

D. Quel effet produisit dans tout le Canada la perspective d'une guerre avec les États-Unis ?

R. Elle y produisit une excitation intense et causa une prompt organisation de nombreux corps de volontaires, qui, quelques années plus tard (1866, 1870), rendirent de grands services, en repoussant les incursions féniennes.

D. Que se passa-t-il en 1864 ?

R. L'esprit d'antagonisme entre la population du Haut-Canada et celle du Bas-Canada en était venu à une crise; et le gouvernement ne pouvait fonctionner plus longtemps.

D. Quel nouveau plan de gouvernement imagina-t-on ?

R. Un système qui laissât à chaque province le maniement direct de ses propres affaires, et assurât à toutes les avantages que donne toujours l'union des forces.

D. Quelles provinces furent appelées à former une confédération ?

R. Les deux Canadas, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince Édouard et celle de Terre-Neuve ; mais ces deux dernières préférèrent garder leur autonomie.

D. Où furent jetées les bases de la nouvelle Constitution fédérative ?

R. Les bases de la nouvelle Constitution fédérative furent préparées, en 1865, à Québec, où s'étaient réunis les délégués des différentes provinces.

D. Quand la Confédération, ou nouvelle Puissance du Canada, fut-elle définitivement reconnue ?

R. Ce fut par la proclamation royale du 23 mai 1867. Elle fut inaugurée le 1er Juillet suivant.

D. Comment cette confédération était-elle composée ?

R. Elle était composée des quatre provinces suivantes : le Haut-Canada ; appelé désormais Ontario ; le Bas-Canada, ou province de Québec ; le Nouveau-Brunswick, et la Nouvelle-Écosse.

D. Quel fut le successeur de lord Monk, en qualité de gouverneur général de la nouvelle Puissance du Canada ?

R. Ce fut Sir John Young, en 1868.

D. Quand la Puissance du Canada fit-elle l'acquisition du Nord-Ouest ?

R. Le 1er juillet 1870.

D. Quand la province de Manitoba, formée du Nord-Ouest, entra-t-elle dans la Confédération ?

R. Ce fut le 1er juillet 1870.

D. Quand la Colombie anglaise entra-t-elle dans la Confédération ?

R. Le 20 juillet 1871.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Depuis sa séparation de la Nouvelle-France, en 1710, par suite de la conquête qu'en fit alors l'Angleterre, jusqu'à nos jours.

D. Quand la Nouvelle-Écosse ou Acadie tomba-t-elle au pouvoir de l'Angleterre ?

R. En 1710, par la chute de Port-Royal, sa capitale, qui dut se rendre au général Nicholson.

D. À quoi la France se vit-elle obligée, en 1713, par le traité d'Utrecht ?

R. Affaiblie par des guerres continuelles, elle fut contrainte de céder à l'Angleterre, non-seulement l'Acadie, mais aussi l'île de Terre-Neuve et le territoire de la baie d'Hudson. Elle ne garda que l'île du Cap-Breton.

D. Que firent les Français, après la perte de l'Acadie ?

R. Ils fortifièrent Louisbourg, afin de protéger leurs possessions du Cap-Breton.

D. Que devint l'île du Cap-Breton ?

R. Elle devint une station de pêcherie très-importante, et Louisbourg continua d'en être la capitale.

D. Que firent les colonies anglaises, en apprenant l'insurrection de la garnison de Louisbourg ?

R. Elles résolurent de profiter de cette circonstance pour s'emparer de cette place. Une expédition fut vite préparée et placée sous le commandement du général Pepperell.

D. D'où ce dernier fit-il voile ?

R. Il fit voile de Boston, et arriva, le 5 avril 1745, à Canso, où il fut joint par quatre vaisseaux anglais sous le commodore Warren. Bientôt ils parurent devant Louisbourg, qui capitula le 16 juin, après un siège de quarante-neuf jours.

D. Que fit le gouvernement du Canada, vivement alarmé de la chute de cette forte place ?

R. Il demanda des secours en France pour la reprendre avec toute l'Acadie. Une formidable expédition,

commandée par le duc d'Anville, fut envoyée l'année suivante à cet effet.

D. Quel fut le résultat de cette expédition ?

R. Elle échoua complètement : la plus grande partie de la flotte ayant péri dans une violente tempête.

D. Le Cap-Breton ne fut-il pas rendu à la France, quelques années après ?

R. Oui, par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748.

D. Qu'arriva-t-il après ce traité ?

R. Des disputes surgirent touchant les limites des possessions anglaises et françaises en Amérique, et donnèrent lieu de temps en temps à des hostilités entre les colons des deux nations.

D. Que fit le gouverneur du Canada, pour prévenir tout empiètement sur le territoire en litige ?

R. Il persuada à trois mille Acadiens français de s'établir sur la rive nord de la baie de Fundy et sur l'île Saint-Jean, appelée depuis Ile du Prince-Édouard.

D. Quels moyens prit l'Angleterre pour coloniser ce pays ?

R. Elle y envoya des émigrants à ses dépens ; elle offrit aussi à tous les soldats qui voudraient s'y établir, de leur concéder des terres gratuitement, et même de leur fournir des outils, des armes et des provisions pour un an.

D. Que firent cinq mille soldats, qui venaient d'être licenciés ?

R. Profitant des offres libérales du gouvernement, ils partirent avec leurs familles pour le port de "Chébouctou," où ils arrivèrent le 21 juin 1749. Ils s'établirent sur ses rives, et nommèrent leur établissement naissant, Halifax.

D. Qui fut le premier gouverneur de cette colonie ?

R. Ce fut Cornwallis. Il y établit un conseil de six membres, pour lui aider.

D. Par qui Cornwallis fut-il remplacé, en 1752 ?

R. Il fut remplacé par Thomas Hobson.

D. Quels émigrants arrivèrent dans la colonie, en 1753 ?

R. Les Allemands, au nombre de 1500. Ils allèrent s'établir dans le comté de Lunenburg.

D. Où en était la dispute des limites pendant ce temps-là ?

R. La dispute continuait.

D. Que réclamaient les Anglais ?

R. Ils réclamaient tout le territoire au sud du fleuve Saint-Laurent, y compris la Péninsule de Gaspé.

D. Que se passa-t-il, en 1755 ?

R. Le fort Beauséjour, situé sur la rive nord de la baie de Fundy, fut capturé par une expédition de Boston ; cette expédition était commandée par le colonel Winslow, qui était assisté de troupes régulières sous les ordres du colonel Monckton.

D. Quel autre, mais bien douloureux événement eut lieu cette même année ?

R. Les autorités coloniales anglaises, voulant se défaire des Acadiens, les réunirent sur divers points, sous le prétexte de conférer avec eux ; puis, les embarquèrent pêle-mêle sur plusieurs vaisseaux et les dispersèrent dans leurs colonies, depuis Boston jusqu'aux Carolines.

D. Qu'arriva-t-il, en 1758 ?

R. Louisbourg tomba finalement au pouvoir des Anglais, qui en avaient fait le siège avec une force de 40000 hommes, sous les ordres des généraux Amherst, Wolfe, et de l'amiral Boscawen.

D. Quel changement subit le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, en 1758 ?

R. Il reçut une constitution ; et, le 2 octobre de cette même année, son premier Parlement provincial fut convoqué à Halifax, sous les auspices du gouverneur Lawrence.

D. Comment ce gouvernement fut-il composé ?

R. Il fut composé d'une Assemblée législative de 22 membres, élus par le peuple, et d'un Exécutif combiné avec un Conseil législatif de 12 membres, nommés par la couronne.

D. Que produisit le traité de 1763 ?

R. Il rendit la paix, et la colonie commença à faire

de rapides progrès. Le Cap-Breton fut alors annexé à la Nouvelle-Écosse, et, deux ans plus tard, il forma un comté.

D. Que devint l'île du Prince-Édouard, en 1770 ?

R. Elle fut détachée de la Nouvelle-Écosse, pour devenir une colonie séparée.

D. La Nouvelle-Écosse ne reçut-elle pas une augmentation de population, vers la fin de la Révolution américaine ?

R. Oui, vers la fin de la Révolution américaine, 20000 royalistes des divers États insurgés vinrent s'y réfugier, et s'y établirent.

D. Qu'arriva-t-il, en 1784 ?

R. Toute la partie de la Nouvelle-Écosse au nord de la baie de Fundy, fut détachée du reste de la province pour former une colonie séparée, appelée Nouveau-Brunswick. La même année, l'île du Cap-Breton forma aussi un gouvernement séparé, avec Sydney pour capitale.

D. Que s'est-il passé de 1784 à 1867 ?

R. Les événements de cette période de temps sont d'un caractère pacifique, et n'ont rapport qu'au développement et aux progrès intérieurs de la province.

D. Rapportez les principaux événements de cette période.

R. Les principaux événements de cette période sont : la visite à Halifax, en 1787, du prince Guillaume-Henri, plus tard Guillaume IV ; l'ouverture du grand chemin de Pictou, en 1792 ; l'organisation de la milice, en 1806 ; une ligne de diligences, établie entre Halifax et Windsor, en 1816 ; la réunion du Cap-Breton à la Nouvelle-Écosse, en 1820 ; les efforts faits pour protéger les pêcheries sur les côtes, en 1820 ; l'admission des Catholiques, en 1823, à la jouissance des mêmes droits civils que les Protestants ; la dissolution, en 1838, du Conseil Exécutif-Législatif, puis la nomination, par la couronne, d'un Conseil exécutif de neuf membres et d'un Conseil législatif de dix-neuf membres ; l'introduction, en 1848, d'un gouvernement responsable ; la révision des statuts publics, en 1851 ; la visite

du prince de Galles, en 1860; la réunion aux autres colonies, en 1864, pour la considération d'un plan de confédération de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord, sous un même gouvernement; les délégués de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Canada, se réunissent à Londres, en 1866; le bill pour la confédération des provinces passe au Parlement impérial, et reçoit la sanction royale, le 28 mars 1867.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

*Depuis sa séparation de la Nouvelle-Écosse,
- en 1784, jusqu'à nos jours.*

D. Quelle était la population du Nouveau-Brunswick, à l'époque de sa séparation de la Nouvelle-Écosse ?

R. Elle était de 11457 habitants.

D. Quel en fut le premier gouverneur ?

R. Ce fut Thomas Carleton.

D. Quel fut le principal événement de l'année 1786 ?

R. Ce fut la tenue, à St. Jean, au mois de janvier, de la première Assemblée législative.

D. Quel changement eut lieu deux ans après ?

R. La ville de Frédéricton fut choisie pour le siège du gouvernement; depuis lors, elle en est demeurée la métropole.

D. Quand le gouverneur Carleton fut-il rappelé en Angleterre ?

R. Le gouverneur Carleton fut rappelé en 1803, après avoir gouverné la province près de vingt ans.

D. Comment cette province fut-elle administrée après le départ de Carleton ?

R. Elle fut administrée jusqu'en 1817 par des officiers, appelés présidents.

D. La province ne reçut-elle pas une augmentation de population, en 1815 ?

R. Oui, elle reçut un nombre considérable de colons

militaires, qui venaient d'être licenciés de l'armée anglaise, alors en Amérique.

D. Qui remplaça Carleton comme gouverneur ?

R. Ce fut le major-général G. S. Smith, en 1817, qui fut lui-même remplacé par le major-général Sir Howard Douglas, en 1824.

D. Quelle était, en 1824, la population du Nouveau-Brunswick ?

R. Elle était de 74176 âmes.

D. Quel événement eut lieu en 1825 ?

R. Un grand incendie dévasta toute la côte de Miramichi, couvrant une superficie de 6000 milles carrés. Environ 500 personnes y perdirent la vie, et la destruction des propriétés s'éleva à plus d'un million de piastres.

D. Qui succéda à Sir Howard Douglas, dans le gouvernement de la province ?

R. Ce fut Sir Archibald Campbell, en 1832 ?

D. Qu'arriva-t-il, en 1837 ?

R. La ville de St. Jean fut visitée par un incendie qui détruisit 115 maisons, dont la valeur n'était pas moins d'un million de piastres.

D. Quel fut l'événement le plus remarquable de l'année 1842 ?

R. Ce fut le règlement des limites entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, par un traité entre l'Angleterre et les États-Unis, traité négocié par lord Ashburton.

D. Quels furent ensuite les principaux événements de la province, jusqu'en 1867 ?

R. Les principaux événements de la province jusqu'en 1867, furent : l'exploration et le tracé, en 1845, d'un chemin de fer, de Halifax à Québec, à travers le Nouveau-Brunswick ; l'introduction, en 1848, d'un gouvernement semblable à celui de Québec ; la visite, en 1860, du prince de Galles, qui fut cordialement reçu de tous ; l'envoi de délégués à la conférence de Québec pour l'union des provinces ; et enfin, l'entrée du Nouveau-Brunswick dans la Fédération, en 1866.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

*Depuis sa séparation de la Nouvelle-France, en 1758,
par la conquête qu'en fit alors l'Angleterre,
jusqu'à nos jours.*

D. Quand cette île fut-elle cédée à l'Angleterre ?

R. L'île du Prince-Édouard lui fut finalement cédée, avec le Cap-Breton, par le traité de 1763, et, en même temps, annexée au gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

D. Quel changement subit cette île en 1770 ?

R. Le Parlement impérial lui accorda un gouvernement séparé, et Walter Patterson en fut nommé premier gouverneur.

D. Quelle sorte de constitution reçut-elle en 1773 ?

R. Elle reçut une constitution semblable à celle des autres provinces de l'Amérique du Nord, hors le Canada.

D. Comment le gouvernement était-il composé ?

R. Le gouvernement était composé d'un lieutenant gouverneur, assisté d'un Conseil exécutif et d'un Conseil législatif combinés, plus, d'une Chambre d'Assemblée de 18 membres. Cette Constitution fut modifiée en 1851.

D. Qu'arriva-t-il, en 1775 ?

R. Deux croiseurs américains, trouvant l'île sans défense, attaquèrent et pillèrent Charlottetown; en même temps, ils firent prisonniers le gouverneur et deux autres officiers civils.

D. Quand cette île reçut-elle le nom de Prince-Édouard ?

R. Ce fut en 1800, en l'honneur du Prince Édouard, duc de Kent, père de la reine Victoria.

D. Quel fut le successeur de Walter Patterson, dans le gouvernement de la colonie ?

R. Ce fut le général E. Fanning, en 1786. Il fut lui-même remplacé par le colonel J. F. W. Desbarres, en 1805.

D. Quelle fut la conduite de Charles D. Smith, successeur de J. F. W. Desbarres, en 1813 ?

R. Ses procédés tyranniques donnèrent lieu à un tel malaise dans la colonie, que le gouvernement impérial dut le rappeler en 1824.

D. Que se passa-t-il durant l'administration du colonel J. Ready, successeur de Charles D. Smith ?

R. Sous l'administration du colonel J. Ready, les Catholiques furent mis sur un pied d'égalité avec les Protestants.

D. Qui succéda au colonel J. Ready ?

R. Sir A. W. Young, en 1831. Celui-ci eut pour successeur Sir John Harvey, en 1836.

D. Qu'y eut-il de remarquable pendant l'administration de Sir Charles Fitzroy, qui succéda à Sir John Harvey, en 1837 ?

R. Sous l'administration de Sir Charles Fitzroy, le Conseil exécutif et le Conseil législatif devinrent deux corps séparés.

D. Par qui fut remplacé Sir Charles Fitzroy ?

R. Il fut remplacé par Sir H. V. Huntley, en 1841.

D. Que s'est-il passé de remarquable pendant son administration ?

R. En 1844, on commença les bâtisses coloniales, et, en 1846, on fit l'examen géologique de l'île.

D. Quel fut le successeur de Sir H. V. Huntley ?

R. Ce fut Sir Donald Campbell, en 1847. Ce dernier fut remplacé par Sir A. Bannerman, en 1850.

D. Quels furent les principaux événements de 1850 à 1864 ?

R. Les principaux événements de 1850 à 1864 furent : l'introduction, en 1851, d'un gouvernement responsable ; la passation, en 1852, d'un acte établissant l'éducation libre ; la passation, en 1853, d'un acte établissant le suffrage universel ; l'administration de Sir Dominick Daly et l'augmentation de six membres à l'Assemblée législative, en 1854 ; le remplacement du gouverneur Daly par George Dundas, en 1859 ; l'augmentation de cinq membres au Conseil législatif et la visite du prince de Galles, en 1860 ; la tenue à Char-

lottetown, en 1864, d'une assemblée des délégués de chacune des provinces britanniques, pour considérer s'il est expédient d'unir toutes les provinces sous une confédération.

ILE DE TERRE-NEUVE.

Depuis sa séparation de la Nouvelle-France, par la cession qui en fut faite à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, en 1713, jusqu'à nos jours.

D. En quelle année l'île de Terre-Neuve forma-t-elle une province distincte ?

R. En 1728.

D. Qui en fut nommé premier gouverneur ?

R. Ce fut le capitaine Henri Osborne, avec le pouvoir de nommer les magistrats et d'organiser un gouvernement.

D. Comment divisa-t-il l'île ?

R. Il la divisa en districts, et introduisit plusieurs réformes salutaires dans l'administration des lois.

D. Que se passa-t-il, en 1762 ?

R. Une flotte française s'empara de St. Jean, qui fut reprise peu après par lord Colville.

D. Que fit le traité de Paris, en 1763 ?

R. Il confirma à l'Angleterre son titre de possession de l'île.

D. Quel pays fut, cette même année, annexé à l'île de Terre-Neuve ?

R. Ce fut le Labrador.

D. Quelle était alors la population de Terre-Neuve ?

R. Elle était d'environ 13000 âmes.

D. Qu'y eut-il de remarquable, en 1775 ?

R. Les côtes de Terre-Neuve furent visitées par une tempête horrible.

D. Qu'est-ce qu'on y établit, en 1789 ?

R. On y établit une cour des Plaids communs et une cour suprême.

D. A quoi fut exposée l'île de Terre-Neuve, en 1796 ?

R. L'Angleterre et la France étant alors en guerre, Terre-Neuve fut de nouveau harassée par les attaques des vaisseaux français. La ville de " Bay of Bulls " fut capturée et détruite.

D. Qu'est-ce qui eut lieu, en 1803 ?

R. Des écoles furent ouvertes dans plusieurs lieux, et des sociétés de bienfaisance, organisées pour le soulagement des pauvres.

D. Que s'est-il passé de plus remarquable de 1803 à 1817 ?

R. En 1805, un bureau de poste fut établi à Saint-Jean ; en 1806, parut le premier journal ; en 1808, fut organisée à Saint-Jean la première milice volontaire, et les côtes du Labrador furent de nouveau annexées au gouvernement de Terre-Neuve ; en 1817, deux incendies détruisirent, à Saint-Jean, deux cents maisons avec une grande quantité de provisions.

D. Quelle était la population de l'île, en 1817 ?

R. Elle était de 80000 âmes.

D. Que fit-on en 1826 ?

R. On fit des efforts pour améliorer la situation de la Province. Le système judiciaire fut révisé ; des chemins publics furent ouverts ; des concessions de terres furent faites, et l'agriculture se développa.

D. Quel a été le principal événement de l'année 1830 ?

R. Ce fut l'admission des Catholiques sur le pied d'égalité avec les sectes dissidentes.

D. Que se passa-t-il, en 1832 ?

R. Une Assemblée représentative de quinze membres, fut accordée à la colonie. Le Conseil législatif fut composé de neuf membres.

D. Rapportez les principaux événements de 1832 à 1864.

R. En 1838, examen géologique de l'île ; en 1843, l'Assemblée représentative fut unie au Conseil législatif et ne forma plus qu'une chambre comptant vingt-cinq membres ; en 1854, les Conseils exécutif et légis-

latif furent séparés, et un gouvernement responsable fut établi avec une Assemblée législative de trente membres; en 1860, visite du prince de Galles; en 1864, Terre-Neuve envoya deux députés à la conférence de Québec, mais la Législature ajourna ensuite la question.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

Depuis sa séparation de la Nouvelle-France, en vertu de la cession qui en fut faite à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, en 1713, jusqu'à nos jours.

D. Que se passa-t-il en l'année 1784?

R. C'est en 1784 que fut formée la compagnie dite du Nord-Ouest du Canada.

Cette nouvelle compagnie porta son commerce principalement dans le Nord-Ouest, *via* le lac Supérieur, vers l'Océan Pacifique.

D. Que fit la Compagnie du Nord-Ouest?

R. Elle fit faire plusieurs explorations.

D. Quelles furent ces explorations?

R. En 1793, Sir Alexandre Mackenzie fit un voyage du Canada à travers les Montagnes Rocheuses, jusqu'à l'Océan Pacifique, et découvrit la rivière Fraser. Il découvrit et explora ensuite la rivière Mackenzie. En 1811, l'astronome Thompson découvrit les principales branches de la rivière, Colombie, qu'il descendit jusqu'à l'Océan Pacifique.

D. Quel arrangement fut fait, en 1821?

R. Les deux compagnies rivales savoir: la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest, se réunirent en une seule et même compagnie.

D. Que fit lord Selkirk cette même année?

R. Il établit une colonie d'Écossais à la Rivière-Rouge.

D. Quels autres colons s'établirent à la Rivière-Rouge, en 1823?

R. Ce furent des Canadiens-Français.

D. Comment le territoire de la Baie d'Hudson fut-il divisé ?

R. Il fut divisé en plusieurs districts, ayant quatre dépôts et 112 forts ou stations.

D. Quand la Confédération du Canada fit-elle l'acquisition du Nord-Ouest ?

R. Ce fut le 1er juillet 1870.

D. Quelle partie en fut alors détachée, pour former une nouvelle province de la Confédération ?

R. Ce fut la Rivière-Rouge, sous le nom de Province de Manitoba.

ILE VANCOUVER ET COLOMBIE BRITANNIQUE.

D. Par qui l'île Vancouver fut-elle découverte ?

R. Par le capitaine Vancouver, vers 1792.

D. Par qui le Nord-Ouest fut-il exploré, en 1806 ?

R. Par Simon Fraser.

D. Par qui l'île Vancouver fut-elle occupée ?

R. Elle fut d'abord occupée par la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1843, qui fonda la ville Victoria.

D. Qui en fut le premier gouverneur ?

R. Ce fut James Douglas, pour la Compagnie de la Baie d'Hudson.

D. Que fit le gouvernement anglais, en 1859 ?

R. Il érigea l'île Vancouver et la Colombie britannique en deux colonies ayant chacune ses limites, mais sous un même gouvernement.

D. Qui fut fait gouverneur des deux colonies ?

R. Ce fut James Douglas.

D. Quand les deux colonies eurent-elles chacune son gouverneur ?

R. C'est en 1863 que les deux colonies eurent chacune un gouverneur particulier.

D. Quel nom la capitale de la Colombie britannique reçut-elle ?

R. Elle fut nommée New-Westminster.

D. Comment le Gouvernement de chacune de ces deux colonies fut-il composé ?

R. Il fut composé d'un Conseil exécutif, d'un Conseil législatif et d'une Chambre d'Assemblée.

L'île Vancouver, aussi bien que la Colombie britannique, fut divisée en districts électoraux.

D. Quand l'île Vancouver et la Colombie britannique entrèrent-elles dans la Confédération du Canada ?

R. Elles y entrèrent le 20 juillet 1871, sous le nom de Province de la Colombie britannique.

ERRATA.

Page 32. Titre du Chapitre 1^{er}, *au lieu de* (1663-1872) *lisez* : (1663-1672).

“ 58. Dernière ligne, *au lieu de* hommes de la guerre, *lisez* : honneurs de la guerre.

“ 89. 1^{ère} ligne et suiv., *lire* : Oui, un des principaux chefs fut élu : le Dr. Wolfred Nelson.

“ 90. 6^e ligne, *au lieu de* 15 août 1843, *lisez* : 15 août 1851.

“ “ L'Université-Laval fut fondée en 1852 par les Messieurs du Séminaire de Québec, et elle fut inaugurée, en 1854, en présence de lord Elgin qui avait beaucoup travaillé à lui faire octroyer par la reine une charte très-libérale.

TABLE
DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.—Premiers voyages, principales découvertes et conquêtes en Amérique..... 5

DOMINATION FRANÇAISE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

CHAPITRE	I. —De l'arrivée de Jacques-Cartier au Canada, à la nomination de M. de Roberval, comme vice-roi (1534-1541).....	9
CHAPITRE	II. —De M. de Roberval, au marquis de la Roche, second vice-roi (1541-1578).....	12
CHAPITRE	III. —Du marquis de la Roche, à la fondation de Québec (1578-1608).....	14

DEUXIÈME ÉPOQUE.

CHAPITRE	I. —De la fondation de Québec, à la formation de la Compagnie de Montmorency (1608-1621.).....	15
CHAPITRE	II. —De la formation de la Compagnie de Montmorency, à la restitution à la France du Canada et de l'Acadie (1621-1632).....	20
CHAPITRE	III. —De la restitution à la France, du Canada et de l'Acadie, à la formation de la Compagnie de Montréal (1632-1640).....	23
CHAPITRE	IV. —De la formation de la Compagnie de Montréal, à l'administration de M. de Lauson (1640-1650).....	25
CHAPITRE	V. —De l'administration de M. de Lauson, à la formation du Conseil Supérieur (1650-1663).....	29

TABLE DES MATIÈRES.

II

TROISIÈME ÉPOQUE.

CHAPITRE	I.—De l'établissement du Conseil Supérieur, à la première administration de M. de Frontenac (1653-1672).....	32
CHAPITRE	II.—De la première administration de M. de Frontenac, à celle de M. de Denonville (1672-1685).....	36
CHAPITRE	III.—De l'administration de M. de Denonville, à la seconde administration de M. de Frontenac (1685-1689).....	38
CHAPITRE	IV.—De la seconde administration de M. de Frontenac, à la paix de Byswick (1689-1697).....	40
CHAPITRE	V.—De la paix de Byswick, à celle d'Utrecht (1697-1713).....	44
CHAPITRE	VI.—De la paix d'Utrecht, à celle d'Aix-la-Chapelle (1713-1748).....	47
CHAPITRE	VII.—De la paix d'Aix-la-Chapelle, à l'administration de M. Bigaud de Vandrenuil (1748-1755).....	51
CHAPITRE	VIII.—De l'administration de M. Bigaud de Vandrenuil, à la capitulation de Montréal (1755-1760).....	54

DOMINATION ANGLAISE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

CHAPITRE	I.—De la capitulation de Montréal, à l'Acte de Québec (1760-1774).....	60
CHAPITRE	II.—D l'Acte de Québec, à l'Acte constitutionnel (1774-1701).....	63

DEUXIÈME ÉPOQUE.

CHAPITRE	I.—De l'Acte constitutionnel, à l'administration de Sir George Prévost (1791-1811)..	70
CHAPITRE	II.—De l'arrivée de Sir George Prévost, à son départ (1811-1815).....	74

III

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE	III.—Du départ de Sir George Prévost, à l'arrivée du Commissaire royal (1815-1835).....	78
CHAPITRE	IV.—De l'arrivée du Commissaire royal, à l'union des deux Canadas (1835-1841).....	82

TROISIÈME ÉPOQUE.

CHAPITRE	I.—De l'union, à l'arrivée de lord Elgin (1841-1847).....	86
CHAPITRE	II.—De l'arrivée de lord Elgin, à la Confédération (1847-1867).....	89

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Depuis sa séparation de la Nouvelle-France, en 1710, jusqu'à nos jours.....	93
---	----

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Depuis sa séparation de la Nouvelle-Écosse, en 1784, jusqu'à nos jours.....	97
---	----

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Depuis sa séparation de la Nouvelle-France, en 1768, jusqu'à nos jours.....	99
---	----

ILE DE TERRE-NEUVE.

Depuis sa séparation de la Nouvelle-France, en 1713, jusqu'à nos jours.....	101
---	-----

TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

Depuis sa séparation de la Nouvelle-France, en 1713, jusqu'à nos jours.....	103
---	-----

ILE VANCOUVER ET COLOMBIE BRITANNIQUE.....	104
--	-----

42405